

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

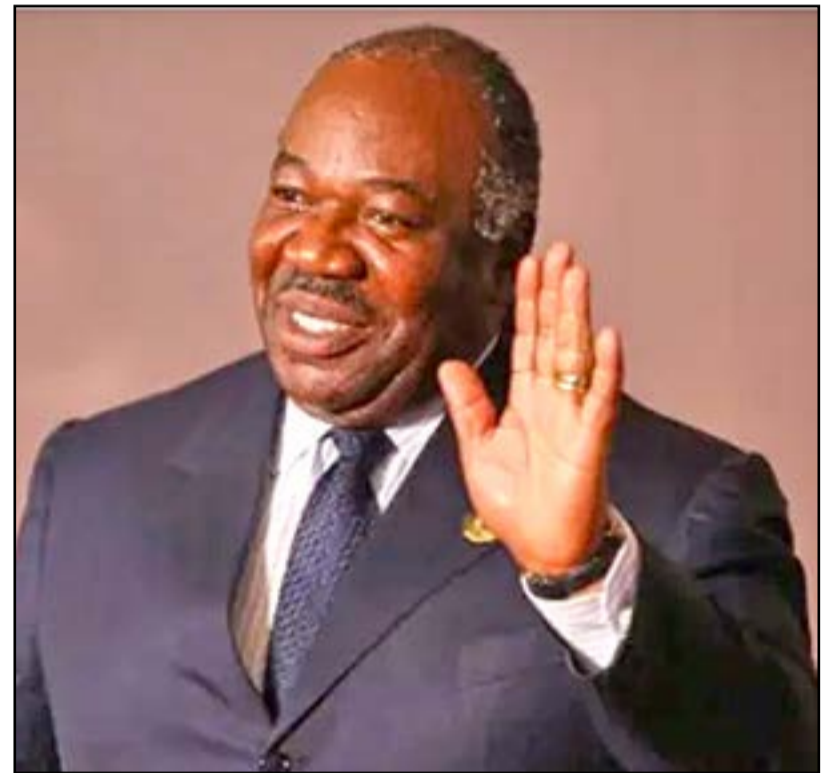
N° 4193 du Vendredi 1^{er} Septembre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GABON

Un putsch annule la réélection d'Ali Bongo

Proclamé vainqueur, Ali Bongo Ondimba a été mis de côté par un groupe de militaires.

(P.7)



PARLEMENT

L'Assemblée nationale, lieu de bassesse? (P.3)

RESSOURCES NATURELLES

Le sous-sol et les écosystèmes forestiers en proie au pillage dans la Sangha (P.8)

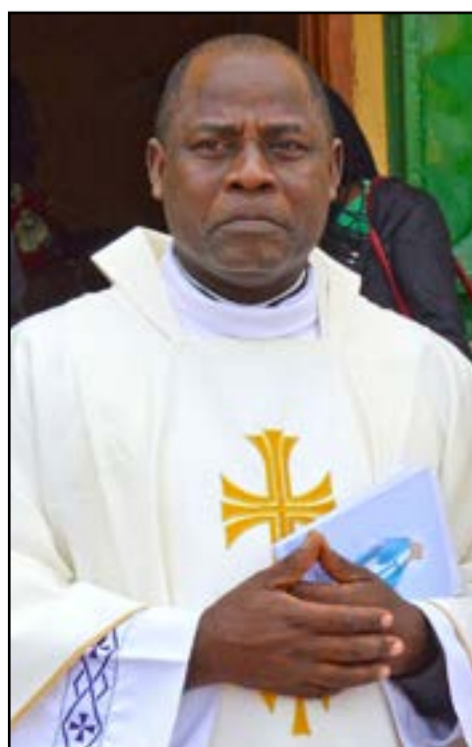
CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Le nouveau secrétaire général et le gestionnaire connus



Abbé Vivien Carol Etouolo (à g.) et Abbé Jean Baptiste Ngoyi Ngoma (à dr), respectivement secrétaire général et gestionnaire.

(P.11)



CANAL+
PROFITEZ DE L'OFFRE
JUSQU'AU
04 SEPTEMBRE
LE DECODEUR HD
1000 FCFA TTC
5 000
A PARTIR D'EVASION
92 92

EDITORIAL

Gabon, les choix du futur

BLUE CONGO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 6.500.000.000 F.CFA
Siège social: Avenue de Loango
B.P.: 616 - Pointe-Noire,
République du Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date à Pointe-Noire du 15 juin 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) le 18 août 2023, sous le numéro 6411 folio 157/18, l'actionnaire unique a approuvé la démission de Monsieur Mohammed Ahmed AL-HARDAN de ses fonctions de membre du conseil de Direction de la société BLUE CONGO.

Pour avis,
L'Associé Unique.

" ECOVERT " S.A.R.L.
En sigle "E.C.V"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social d'un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social : 87, Avenue Charles De Gaulle (dans l'enceinte de l'immeuble abritant la Pharmacie Croix du Sud), Centre-ville, Pointe-Noire République du Congo

CONSTITUTION

Conformément à la loi, il a été constitué, le vingt-neuf avril deux mille vingt-deux, une Société A Responsabilité Limitée dénommée « ECOVERT », dont les statuts ont été enregistrés au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbre Pointe-Noire CENTRE, le 09 mai 2022, sous Folio 086/28 n°4124.

OBJET:

La société a pour objet :

- 1°/- La collecte, le traitement et l'élimination des déchets industriels, biomédicaux, ménagers ;
- 2°/- La mise à disposition du personnel HSE;

Et généralement, toutes opérations, financières, industrielles, mobilières et immobilières à caractère civil et commercial pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou susceptibles d'en

faciliter la réalisation ou le développement.

SIEGE SOCIAL:

Le siège social est fixé au n°87, Avenue Charles De Gaulle, dans l'immeuble abritant la pharmacie Croix du Sud, Centre-ville, République du Congo.

APPORTS EN NUMERAIRE:

Lors de la constitution, les associés ont apporté à la société la somme de 1.000.000 FCFA.

GERANCE:

Monsieur NKOKO Marc, demeurant et domicilié à Pointe-Noire, a été nommé en qualité de gérant.

DEPOT AU GREFFE:

La société est immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2023-B12-00120 du 3 juillet 2023.

Pour insertion légale Le Gérant

"COMPAGNIE CONGOLAISE DE COURTAGE"
En sigle « 3C »

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de quinze Millions (15.000.000) de Francs CFA
Siège social : Avenue Germain BICOUMAT, TCHIKOBO, Centre-ville Pointe-Noire République du CONGO

CONSTITUTION

Conformément à la loi, il a été constitué, le vingt-sept juillet deux mille vingt et trois, une Société Anonyme Avec Administrateur Général dénommée « COMPAGNIE CONGOLAISE DE COURTAGE », dont les statuts ont été enregistrés au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbre Pointe-Noire CENTRE, le 31 juillet 2023, sous Folio 144/20 n°5926.

OBJET :

La société a pour objet :

- Le courtage en assurance;
- La commercialisation des produits d'assurance;
- Le conseil en assurance;

Et, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser

son extension ou son développement.

SIEGE SOCIAL:

Le siège social est sis Avenue Germain BICOUMAT, TCHIKOBO, Centre-ville, Pointe-Noire.

APPORTS EN NUMERAIRE:

Lors de la constitution, les actionnaires ont apporté à la société la somme de 15.000.000 FCFA.

GERANCE:

Monsieur TAMBA-TAMBA Jose Claude Marti, demeurant et domicilié à Pointe-Noire, a été nommé en qualité d'Administrateur Général.

DEPOT AU GREFFE:

La société est immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2023-B14-00008, le 04 août 2023..

Pour insertion légale L'Administrateur

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face Congo Telecom, République du Congo B.P : 1444, Tel. 00242 06.481.46.10.

SOCIETE SINO-CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
En sigle: SCI SA avec AG

AU CAPITAL DE: 10.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : n° 167 Avenue Emmanuel DADET, Centre-Ville Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO RCCM CG-PNR-01-2021-B14-00057

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société: Société sino-congolaise d'investissement», en sigle «S.C.I.SA avec AG » du 27 juillet 2023, enregistré en date du 21 Août 2023 à Pointe-Noire, sous le folio 158/21 n°6462 au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre du centre-ville, l'Assemblée Générale a décidé: 1- D'étendre l'objet social de la société à compter de ce jour, de la manière suivante:

Ancien objet social:

- La gestion et l'investissement des actifs; la gestion hôtelière ; commerce général ; commerce immobilier; -Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Nouvel objet social:

- La gestion et l'investissement des actifs; la gestion hôtelière; - Commerce général; commerce immobilier; - Etudes de faisabilité du projet; - Services de consultation et de conception, services techniques; - Importation et exportation de technologies; - Commerce et investissement dans les produits chimiques; - Importation et exportation

d'énergie, commerce, entreposage, logistique et ventes y relatifs; - Recherche et développement de nouvelles énergies sur les services techniques, application et investissement; - Et, d'une manière générale, toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

2- De modifier corrélativement l'article 3 des statuts.

3- De Conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir les formalités requises par la loi relativement aux résolutions ci-dessus.

Dépôt du procès-verbal dûment enregistré de l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisé, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2023-M02513.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Août 2023.

Pour avis, Le notaire.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
ATG BIO AGRO

Siège social: 87, Quartier Roy, Pointe-Noire
Capital: 1.000.000 F. CFA

Objet: Activités de soutien à l'agriculture (production; transformation; distribution des produits agro pastoraux), Prestations dans le domaine agropastoral

Gérance: Monsieur GANGA Dieudonné

Durée: 99 ans

Immatriculée au RCCM le 11/03/2022, sous le numéro: CG-PNR-01-2022-13-00049.

PARLEMENT

L'Assemblée nationale, lieu de bassesse?

Les scénarii d'insultes se répètent souvent à l'Assemblée nationale surtout lors des séances de questions orales avec débats au Gouvernement. La dernière en date est celle qui a opposé le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, à Aimé Hydevert Mouagni, président du Club perspectives et réalités (CPR) et député de la première circonscription de Moungali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville. C'était le 10 août dernier.

Retransmise en direct à la télévision nationale, cette séance a laissé un goût amer auprès des téléspectateurs. Elle était presque à la fin lorsque le député Aimé Hydevert Mouagni a demandé un point d'information qui lui a été accordé par le président de l'Assemblée nationale.

Nul ne s'attendait à ce qu'il s'adresse sévèrement au ministre d'Etat qui s'était indigné des propos tenus par le député de Moungali. Propos qualifiés de xénophobes. «C'est grave. Je ne pensais pas qu'il était possible dans une salle comme celle-ci, qu'un élu du peuple se livre à un délire de faciès. Le Congo n'est pas comme ça. Je souhaite qu'à l'avenir, ce genre de propos ne se tiennent plus dans cette salle. Personnellement, je n'accepte pas ça», a déclaré le ministre d'Etat, d'un ton ferme et sévère.

Choqué, le député Hydevert Mouagni n'y est pas allé par deux chemins pour dissiper, selon lui, «un malentendu qui a dû certainement être entretenu par l'imaginaire du

ministre d'Etat, au risque de nourrir le malentendu», a-t-il précisé.

«Je suis désolé de voir la malignité avec laquelle le ministre d'Etat sort du sujet pour aller me bricoler quelque chose sur le faciès. Pensez-vous que je suis xénophobe? J'ai les enfants qui vivent en France. Beaucoup de gens ici pensent que lorsqu'ils sont au Gouvernement, ils ont le monopole de l'intelligence et de la vérité. Si vous manquez d'arguments, si vous êtes en carence de réponses, mettez-vous à l'aise M. le ministre d'Etat. Je suis de la majorité. Ayez les mots simples. Ne prenez pas les gens pour des moins que rien et en pensant qu'on va vous laisser comme ça, parce qu'on est de la majorité. Depuis quand, l'intelligence a pu quitter le banc de la conscience pour permettre cette liberté de croire parce que c'est Mouagni, on peut tout permettre», a-t-il martelé.

Et d'affirmer: «Je ne suis pas du PCT, mais je suis porteur d'un courant. C'est tout ce que je voulais dire pour éviter que les acrobaties malignes



Alphonse Claude N'Silou



Aimé Hydevert Mouagni

gagnent l'espace congolais». Prenant la parole, le Premier ministre est revenu sur ce malentendu qui, selon lui, peut laisser penser que le Congo rentre dans une xénophobie qui lui est étrangère. «J'insiste sur ça parce que cette terre d'accueil, respectueuse des humains et des droits humains, ne peut pas laisser passer l'idée selon laquelle on regarderait les visages des gens et on les étiquetterait. Je crois que c'était juste quelques erreurs de mots et pas ce que nous avons voulu exprimer dans nos échanges. Nous ferons davantage attention à l'usage de nos mots pour ne pas choquer tous ceux qui ont choisi le Congo comme terre d'accueil, comme deuxième patrie et lieu d'investissement», a-t-il affirmé.

Isidore Mvouba a conseillé au député qui persistait dans sa bonne foi, une fois rentré, de revisiter cette séance et

de s'écouter. «C'est le seul conseil que je tiens à vous donner», a exhorté le président de l'Assemblée nationale.

Le 11 août, peu avant le débat d'orientation, le président du groupe parlementaire de la majorité, Accel Arnaud Ndinga Makanda, a rappelé à l'ordre les députés de son groupe. Pour lui, ce qui s'est passé la veille est semblable à une messe d'empoignade qui a fait honte à la représentation nationale.

Il a demandé aux uns et autres de dépassionner le débat. «Aujourd'hui, on va débattre du budget. C'est un outil très important de gestion de la République. Il ne faudrait pas qu'on assiste à ce qu'on a vu hier. Il faut parler avec responsabilité, en se respectant et en respectant les autres», a-t-il estimé.

KAUD

CENTRE DES METIERS DES MINES DE SOUANKE

Les travaux de construction piétinent

En visite dans le département de la Sangha, les ministres Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, de l'Enseignement technique et professionnel, et Irène Cécile Marie Mboukou-Kimbatsa Goma, ont visité les travaux de construction du Centre des métiers de mines, situé à 5 km de Souanké, entre le quartier Bam 2 et le village Bendama. Malheureusement, ceux-ci n'avancent pas. D'où la colère des membres du Gouvernement.

Débutés le 3 avril 2023, les travaux de construction avancent à pas de caméléon. Exécutés par la société Serru Top, ils ne pourront pas être livrés dans les délais, c'est-à-dire en septembre.

Plusieurs difficultés seraient à l'origine du blocage: le non paiement des ouvriers et des manœuvres, la dette de l'Etat envers les sages et les conditions pluviométriques. L'arrivée des deux membres du Gouvernement a été commun comme un ouf de soulagement pour les ouvriers qui n'ont pas manqué d'exprimer leur mécontentement.

Les deux ministres ont joué aux sapeurs-pompiers. Un exercice pas du tout facile. «Pourquoi vos agents ne sont-ils pas payés?». Question posée par le ministre au chef de chantier.

«Ils sont payés», répond-t-il. «Non! Je ne viens pas sur le terrain sans être informé»,

rétorque le ministre. «On paie par tâche, c'est-à-dire par avancement des travaux», indique le chef de travaux.

«Vous savez que ce chantier n'est pas financé par l'Etat congolais. C'est un endettement avec des délais prescrits au Gouvernement. Les travaux ne s'exécutent pas comme on le veut. Alors que vous avez pris l'engagement de livrer les bâtiments en septembre. A cette allure, il n'est pas évident que vous puissiez respecter votre engagement. Je doute qu'il le soit même en décembre. On sera obligé de trouver des sous-traitants», a fait savoir Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Pour les ouvriers, rien ne marche. «Nous travaillons seulement parce que nous sommes de Souanké, sinon on allait démissionner. Normalement, nous gardons le calme», a déclaré le représentant des ouvriers. «Est-ce que l'entreprise



La visite du chantier de construction du centre des métiers de mines



Les ouvriers pendant la discussion avec les autorités

on va envoyer les rapports à Brazzaville que les jeunes de Souanké sont des voyous. Voilà pourquoi nous gardons le calme», a déclaré le représentant des ouvriers. «Est-ce que l'entreprise

vous doit?», lui demande le ministre. «Oui», réplique-t-il. «Les salaires sont maigres», cria dans la foule un des ouvriers.

«Ce qu'ils disent est l'expression d'un ressenti.

Editorial

Gabon, les choix du futur

Au moment où nous mettons ces lignes sous presse, tout le Gabon est dans l'attente. Les uns espérant la confirmation des événements déclenchés mardi dans la nuit. Les autres redoutant un renversement définitif du Président Ali Bongo Ondimba. Durant la campagne électorale de fin août dernier, des pancartes avaient été brandies, proclamant : «60 ans ça suffit!». 60, comme le nombre d'années de pouvoir cumulées par les Bongo Ondimba, père et fils. Des militaires ont décidé qu'il fallait tourner la page.

Il restera à voir l'évolution d'une situation à plusieurs inconnues. Il restera à voir le degré d'adhésion des Gabonais à cette audacieuse initiative qui semble s'inspirer de scénarios mis en acte en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, en Guinée, au Niger et au Mali, des juntes militaires sont en place après avoir renversé des régimes souvent démocratiquement élus. Le Burkina Faso a même enregistré deux coups d'Etat en une année!

Nous, en Afrique Centrale, semblons nous insinuer dans une vague résolument affirmée en Afrique de l'Ouest : iconoclaste, parfois populiste, prônant un renversement des tendances et notamment des liens anciens et solides avec la France, ancienne puissance coloniale. Samedi 26 août dernier, près de 900.000 électeurs étaient appelés aux urnes pour choisir leurs élus locaux, leurs députés et élire leur Président de la République. Les résultats ont été balayés du plat de la main par la junte militaire en installation.

Internet coupé, couvre-feu instauré, accusations de tricheries de part et d'autre : rien de spécial, parce que rien de nouveau sous le soleil d'Afrique! Tout comme n'est pas nouveau le fait que du côté de l'opposition, surtout, on a clamé la victoire avant l'heure. Sous les slogans de «60 ans, ça suffit», Albert Ondo-Ossa, le candidat de l'opposition, a réfuté balaye du revers de la main les accusations de complot qui pèsent sur lui. Car, dans les scénarios habituellement présentés dans nos Etats, l'opposition gabonaise a tranché cette fois en se mettant d'accord sur un candidat unique. Albert Ondo-Ossa joue de sa superbe, en face d'un Président Ali Bongo diminué par 14 années de pouvoir et par la maladie mais toujours combattif. Des pratiques habituelles auxquelles s'ajoute ce coup d'Etat au cœur de l'Afrique.

Un enregistrement audio des deux principales figures de l'opposition a fuité. Ondo-Ossa et Barro Chambrier y parlent de recourir à des forces extérieures si le camp des Fangs n'était pas déclaré vainqueur cette fois. Le Gabonais soupire : «Pourvu qu'il n'y ait pas de violences comme en 2016!». On verra si cette prière sera exaucée. Car c'est aussi la prière de toute notre région : que tout se passe dans le calme. Que le Gabon fasse les choix de son futur et ne se laisse pas entraîner dans la surenchère facile. Que le Gabon redeviene le pôle de stabilité au cœur d'une Afrique qui en a tant besoin. Nous y gagnerions tous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Notre souci, c'est que vous leur payiez», a dit le ministre. «Ils sont payés, Mr le ministre», a précisé le chef de chantier.

«Il y a à peine dix minutes sur la même question, vous étiez entrain de reconnaître que vous avez des difficultés de paiement. Vous ne pouvez pas après dire qu'il n'y a pas», s'est étonné Ghislain Thgierry Maguessa Ebomé.

«Ne nous tournez pas en bourrique. Vous avez l'autorité de l'Etat, il y a des choses qu'on ne peut pas accepter», a dit Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, tout en demandant si les ouvriers ont des contrats de travail.

«Oui», répond le chef de chantier. «Non, non, non. C'est des contrats d'un mois seulement et qui dateraient de 2022», a indiqué un manœuvre.

Dans cette confusion, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a demandé qu'on lui fasse

parvenir un rapport sur la question.

Au niveau du forage, rien ne marche non plus. Les travaux sont en arrêt sur décision des propriétaires terriens qui auraient menacé le chef de chantier, sous prétexte que l'Etat leur doit de l'argent. «L'Etat leur doit, mais il a toujours payé ses dettes. Ce bien, c'est pour eux et leurs enfants. Ils ne doivent pas bloquer le travail», s'est indignée Mme le ministre.

Au-delà de la dette, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé pense que l'engin serait aussi en panne. Une difficulté que l'entreprise n'a pas voulu signaler. «Je ne suis pas rassuré qu'il fonctionne. Pour preuve, démarrez-le», a-t-il demandé.

«Le conducteur est réparti à Brazzaville», répond le chef de chantier.

Acculé, il ne savait plus à quel Saint se vouer. Par cette réponse, tout était dit.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

ROYAUTE

Le premier ministre du Royaume de Loango a été installé

Après l'intronisation du Roi Moë Mpaka N'tukuni, l'heure était à l'installation de la nouvelle équipe afin de l'accompagner dans sa mission. C'est le samedi 19 août dernier à Bwali, au Palais royal de Diosso, dans le département du Kouilou, que le premier ministre a été installé devant le roi, l'ensemble des notaires du Bwali et la délégation des notaires du Niari.

Depuis les ancêtres, le roi a toujours eu des institutions bien établies et parmi elles, figurent le premier ministre, le gouvernement royal et le cabinet afin de faire avancer la marche du royaume. Dans le but de respecter la tradition du Bwali, le premier ministre royal devrait être de Diangala, c'est-à-dire un kuni. C'est le cas d'Hilaire Bouhoyi, 76 ans. Ancien recteur de l'Université Marien Ngouabi et enseignant-chercheur à la retraite. Actuellement, il est le haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'Université de Loango. Diplômé en philosophie et détenteur d'un doctorat en

mathématiques, il fut également chef du département de mathématiques, doyen de la Faculté des sciences. Dans le cadre traditionnel, Hilaire Bouhoyi est une notabilité de Diangala, et membre de la cour royale de Loango, où il a exercé les fonctions de Gouverneur. Après la lecture des ordonnances de nomination (ordonnance royale n°2023-002 du 11 août 2023), établies par le Roi, le Me Mboma, c'est-à-dire le premier ministre royal, a été présenté devant le public avec son équipe. Il a reçu des mains propres du Roi, la canne du pouvoir suivant un rituel de remise. Il lui est autorisé à paraître avec la canne que lorsqu'il



Le Premier ministre royal reçoit la canne des mains du Roi

s'agit d'une cérémonie où le Roi n'est pas présent. Florent Tibounga, porte-parole du gouvernement royal, a dit: «C'est une grande joie pour la nouvelle équipe, car le Roi va bientôt sortir pour aller dans d'autres départements, le Royaume de Loango comprend le Niari, la Bouenza et le Lekoumou. Le premier ministre royal, lui, à la mission de fonctionner correctement parce qu'il doit

savoir le programme du Roi. Car il a une grande responsabilité». A signaler que la nouvelle équipe qui va accompagner le Roi de Loango dans sa mission est composée d'un chargé de communication, porte-parole du gouvernement royal; un directeur de cabinet et d'un premier ministre royal.

Madocie Déogratias MONGO

VOIRIE URBAINE

Plaidoyer pour les voiries de Dolisie

Depuis la fin des travaux de la municipalisation accélérée de la ville de Dolisie en 2006, les voiries urbaines de cette ville, excepté quelques rares avenues bitumées pendant la colonisation, se sont dégradées, au vu et au su de toutes les autorités municipales démissionnaires. La saison des pluies arrive à pas de géant.

De nos jours, à cause du mauvais état des routes, l'accès dans certains quartiers est devenu difficile, voire impossible. Le tableau que présentent les voiries urbaines de cette ville n'est plus du tout reluisant. Partout où nous sommes passés, du quartier Tsila dans le premier arrondissement Foundoufoundou à Mboukou, dans le deuxième arrondissement, en passant par le grand marché, l'aéroport Ngo-Nzoungou, Bapongo, Gaïa et Mangantsi, on observe des nids de poule, des trous béants de 30 à 45 cm sur la chaussée. Le goudron dans certains quartiers se décape, et personne ne pense au revêtement. Proposez à un taximan une course pour aller dans l'un de ces quartiers, il refuse. Un malheur ne vient jamais seul dit-on. Au quartier Gaïa par exemple, dans la nuit du 20 au 21 août dernier, faute de moyen roulant, une femme a accouché d'une fillette dans la rue Kinkala, au n°31.



Les taxis au marché central de Dolisie

Quelques automobilistes sans langue de bois ont réagi. Jean Moutéla : « J'ai commencé à conduire le taxi à Brazzaville en 2001. Arrivé à Dolisie, j'ai continué avec ce métier. Mais, je vous assure qu'à cause du mauvais état des routes, Dolisie est devenue un mouiroir pour les véhicules. Il ne se passe pas deux jours sans que je n'enregistre la casse des pièces ou toute autre panne au niveau du moteur. Il y a des zones où je ne peux pas partir même si le client me proposait le quadruple de la course».

Martin Evongo : «J'ai acheté cette voiture qui fait taxi au mois de février 2023. Aujourd'hui, elle ressemble à une voiture qui a déjà fait dix ans de circulation. Sans trop de mots, les voiries urbaines à Dolisie sont totalement dégradées. Je profite de votre journal le plus lu ici, pour dire aux autorités de mettre à profit cette période de la saison sèche pour gratter la niveleuse toutes les voiries urbaines, tout en pensant à la canalisation des eaux, ceci nous permettra de bien travailler. Car on sait que Dolisie bénéficie d'un sol latérite naturel compact ».

Au regard de ce triste décor, il revient aux autorités en charge des voiries urbaines de parer au plus pressé.

Equateur Denis NGUIMBI (de retour de Dolisie)

Elle a appelé les femmes à se concentrer pour que la promotion, l'autonomisation, l'intégration de la femme arrive à assurer le développement du pays. Loin d'être une discrimination positive pour les femmes, afin de stigmatiser les hommes car le genre ce n'est pas que la femme mais aussi l'homme.

Lors d'une réunion de chefs d'Etat à Brazzaville, le président Denis Sassou-Nguesso avait exhorté les hommes à «promouvoir le développement de la femme», il a appelé cela de «la masculinité positive». Ensuite, elle a rappelé que loi Mouébara fait de ceux qui assistent à une violence et qui

se taisent, complices de cet acte. Après son allocution, elle a présenté l'importance du réseau qui doit être placé. Elle a demandé l'accord de chaque structure pour la mise en place de ce réseau, chaque structure devant décider d'un plan d'action sur lequel elles vont travailler. Le Secrétaire général du département de la Sangha, Sylvestre Lempoua, a clôturé la cérémonie en invitant les membres élus à se mettre au travail.

Reine Dessouza MISSILOU (Stagiaire)

SANGHA

Mise en place du réseau départemental de lutte contre les violences basées sur le genre

Dans le cadre du renforcement des capacités de lutte contre les violences basées sur le genre, un atelier vient d'avoir lieu dans le département de la Sangha. Il s'est tenu du 21 au 22 août 2023 à Ouessou. L'atelier a été organisé par UNFPA et le ministère de la Promotion de la femme.

Ils se sont mis en accord pour l'atteinte de l'objectif de l'égalité des droits humains de la lutte contre les violences basées sur le genre. Ils ont pour cela ciblé le personnel des directions départementales, les acteurs qui œuvrent dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les autorités locales, le personnel local et de l'action humanitaire. Un réseau de lutte contre les violences basées sur le genre a ainsi vu le jour le 23 août 2023 dans le département de la Sangha. Ouvrant les travaux, le représentant du préfet, Sylvestre Lempoua, secrétaire général du département de la Sangha, a souligné que «les violences basées sur le genre sont un des phénomènes de société qui datent des temps ancestraux pour nous qui sommes les Bantous, et qui continuent à se perpétuer dans notre société moderne. Pas un seul jour ne passe sans apprendre ici et là qu'une femme a été battue», a-t-il dit. Ayant pris conscience de ce phénomène de société, le Gouvernement et le Président de la République ont pris à bras le corps les questions de genres à travers le ministère de la Promotion de la femme et de son intégration. Ils essayent de mettre en place des mécanismes et stratégies afin de mettre terme à ce phénomène. C'est la raison pour laquelle,



Des acteurs mobilisés pour la lutte contre la violence basée par sur les genres

avec l'appui des partenaires au développement, il a été décidé de «mettre en place dans chaque département, un réseau de lutte contre les violences basées sur le genre». Cet atelier a eu pour but de mettre en place un réseau pour pouvoir gérer les activités sur les sensibilisations, les interpellations sur les violences basées sur le genre, la loi Mouébara étant là depuis l'année 2022 : elle protège la femme et elle doit être connue sur l'ensemble du territoire de la Sangha. Les femmes subissent toujours des violences de la part des hommes. La Directrice du Centre de recherche d'Information et de documentation sur la femme, Nuptia Mbemba-Talansi, assistée de la Chargée de Pro-

gramme Genre et des Droits humains Fonds des Nations Unies pour la population, Loko Laetitia Nadine, et de la Directrice départementale de la promotion de la femme de la Sangha, a rappelé qu'une

isoir cette question pour qu'au niveau central, ils soient capables d'évaluer l'impact des programmes qu'ils mettent en place. Elle a aussi insisté sur le fait que la prise en charge des violences basées sur le

genre doit holistique. Dans les temps passés, on a observé «des agressions sexuelles, des violences physiques : on a besoin de travailler ensemble avec les médecins, les assistants sociaux, les juristes, les gendarmes, les policiers, les militaires, les responsables des ministères de l'industrie et de l'enseignement dans leur ensemble, les ONG qui travaillent dans différents secteurs en mettant les moyens en marche pour cette lutte », a-t-elle affirmé. Le projet de société du Président de la République, Denis Sassou Nguesso «accorde une place de choix à la femme et est au cœur du développement. Ne dit-on pas qu'éduquer une femme, c'est éduquer une Nation ? », a-t-elle ajouté.

DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Bientôt une circonscription d'action sociale à Ntam

Les deux membres du Gouvernement : Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, des Affaires sociales, la solidarité et de l'Action humanitaire, et M. Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, de l'Enseignement technique et professionnel, ont triomphalement fait leur entrée à Sembé, dans la Sangha, le 25 août 2023. L'accueil était très chaleureux: les populations (enfants, jeunes et vieux), les notabilités, les sages et les corps constitués du département étaient mobilisés. L'ambiance était totale, le tout agrémenté par les orchestres tradi-modernes.

Située à près de 200 km de Ouesso, Sembé était la première étape d'un périple qui a conduit la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma jusqu'à Ntam, en compagnie de son collègue de l'Enseignement technique et professionnel, Thierry Ghislain Maguessa Ebomé, et du président du Conseil départemental de la Sangha, Em-

bres du Gouvernement se sont rendus à Ntam, à la frontière avec le Cameroun, où ils ont procédé à la visite du centre communautaire, censé donner une formation professionnelle aux couches vulnérables dans les domaines de la coiffure mixte et de la menuiserie, en vue de leur insertion socio-professionnelle. Mais depuis sa construction,



L'entrée des membres du Gouvernement à Sembé



Remise symbolique d'un échantillon des kits à la mère de la maman qui a donné naissance à des quadruplés



Les officiels pendant la visite du centre communautaire de Ntam

manuel Akouélakoum. La ministre y est allée non pas en humanitaire, mais en sociale, après avoir parcouru près de 1500 km en véhicules, à l'aller comme au retour, avec toutes les tracasseries de la route qui se dégrade à certains endroits, causant des pannes aux véhicules. Elle a, malgré tout, fait face à toutes ces difficultés. A Sembé, la ministre a apporté une assistance à quatre femmes. Une qui a donné naissance encore à des quadruplés, deux autres qui ont eu des jumeaux, tandis que la quatrième a eu un enfant prématuré. Les quatre mamans, dont deux autochtones, ont accouché au centre médical Shalom Père Domenico Pincelli, tenu par les Sœurs franciscaines. C'est avec joie et bonheur qu'elles ont reçu les kits composés de vivres (riz, savons, sardines, l'huile) et des layettes, draps, couches, lait, moustiquaires, serviettes et autres, seaux, pots d'hygiène ou mousses. En retour, elles ont témoigné leur reconnaissance à Mme le ministre pour ce geste du cœur. «Je suis très content. Malheureusement, je ne sais pas comment élever ces enfants. Je suis sans emploi. Je demande à la ministre de me trouver un boulot», a déclaré Diakoul Perlin Caprice Espoir, le père des quadruplés. Le 26 août, les deux mem-

le centre doté d'infrastructures viables et d'équipements nécessaires à l'apprentissage, n'a jamais ouvert ses portes. Sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, ces bâtiments devraient dans les mois à venir abriter une circonscription d'action sociale. «Un chef de CAS va être affecté. Il y a des populations qui sont là, ainsi que dans les villages environnants qui ont besoin d'être accompagnés par les services sociaux», a indiqué la ministre, tout en assurant: «Peu importe l'endroit ou la distance, le Gouvernement doit assister les Congolais». Sur une éventuelle délocalisation du centre, elle a nuancé: «Nous allons simplement déplacer le matériel de formation au niveau de la CAS de Souanké, dans un site que le METP mettra à notre disposition». Pour la formation, «les populations de Ntam feront le déplacement de Souanké, en cas de besoin. Il n'y a pas de souci à se faire», a précisé Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. A signaler que quelques bâtiments de ce centre sont squattés par les éléments de la Force publique et les agents du ministère du Commerce qui l'utilisent comme dortoirs. Indignée par l'état d'insalubrité du site, la ministre, s'adressant aux occupants,

a insisté sur la propreté. «Nous avons fait un effort pour obtenir de la BAD, la construction de ces bâtiments. Nous devons apprendre à les conserver et à maintenir le site propre», a martelé Mme Irène Marie Mboukou-Kimbatsa Goma, sur un ton ferme et sévère. Justifiant le transfert du matériel de formation, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé pense qu'il y a plus de populations, toutes catégories confondues, à Souanké qu'à Ntam. «Le Ministère de l'Enseignement technique et professionnel mettra ses formateurs à la disposition du centre. Les deux ministères vont se retrouver pour regarder tous les autres aspects», a-t-il déclaré. Après Ntam, les cortèges ministériels se sont ébranlés en direction de Souanké, en faisant une escale sur le site devant recevoir le matériel

de formation transféré. Il s'agit d'une ancienne base vie de la société chinoise Hydro qui construisait la route d'intégration régionale Ketta-Djoum, cédée au ministère de l'Enseignement technique et professionnel. Comme à Ntam, quelques bâtiments de ce site sont également occupés par les éléments de la Force publique et des agents des travaux publics. S'adressant à eux, la ministre est revenue sur la salubrité. «Que faites-vous du 1^{er} samedi du mois? Pourquoi vous occupez des bâtiments et que vous n'êtes pas capables d'entretenir? En gardant les herbes autour des bâtiments, c'est les bois qui seront affectés par les termites. L'humidité va attaquer les bâtiments et nous allons les perdre. Ce n'est pas normal», a déploré Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Bagarres rangées de groupes de bandits à Brazzaville

Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur si bien qu'il en inquiète plus d'un. Il s'agit de ces jeunes gens qui se promènent avec des couteaux en poche ou d'autres armes blanches, prêts à en découdre avec leurs camarades à la moindre prise de bec. Ce n'est pas une simple vue de l'esprit ; tant des cas concrets ont été enregistrés dans certains quartiers de Brazzaville. Pas plus tard que dimanche 27 août 2023 à Moukoundzi-Ngouaka, un quartier de l'arrondissement 1 Makélékélé, deux groupes organisés en ont décousu dans le bas fond de ce quartier. La veille, dans le même quartier, un couple avait été attaqué par des bédés noirs. Le mari ayant pris la clé des champs, ils ont capturé la femme et l'ont tailladée au niveau d'une cuisse. Le mari étant revenu avec des amis en renfort, ils se sont enfuis à leur tour. C'est la preuve qu'il y a péril en la demeure. Car, cette forme de culture de la violence n'augure rien de bon si rien n'est fait pour l'endiguer à temps.

Des ronds-points insalubres à Brazzaville !

Souvent, on tombe des nues en parcourant la ville de Brazzaville. En effet, on voit des herbes sauvages qui envahissent certains ronds-points emblématiques tant et si bien que l'on oublie parfois que l'on est dans une ville, qui est la capitale politique du pays. Les autorités municipales sont interpellées. Car, l'impression qu'un étranger peut se faire d'un pays, est l'image que lui présente sa capitale politique. Donc, à défaut de faire de Brazzaville une ville-lumière, pourquoi ne pas travailler à lui donner une certaine propreté ?

Une correspondance confidentielle dans la rue!

Depuis quelques années, on voit des notes administratives qui devraient être frappées du sceau de la confidentialité circuler sur les réseaux sociaux. Cette pratique inadmissible fait craindre le pire. La semaine passée, par exemple, une lettre confidentielle de la Banque mondiale datée du 17 août 2023, adressée au ministre de l'Economie et des finances, s'est retrouvée «dans la sphère médiatique publique, au risque de créer des malentendus qui n'ont pas lieu d'être». La Banque mondiale a dû exprimer ses regrets dans un avis aux médias. A l'allure où vont les choses, certains secrets d'Etat pourraient, un jour, se retrouver sur la place publique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler. Les autorités, pour parer à toute éventualité, devraient mettre un point d'honneur à mettre fin à cette forme de légèreté dont se rendent coupables des agents publics.

Décaissements momentanément en veilleuse

La Banque mondiale, un des deux principaux créanciers du Congo, a suspendu le jeudi 17 août 2023 ses décaissements en faveur du Congo. La raison ? Une source généralement bien informée affirme que c'est le retard accusé dans le remboursement de ses créances, qui serait à l'origine de la suspension momentanée des décaissements, des prêts et autres financements garantis par la Banque mondiale.

Taximen hors-la-loi

Toujours eux les taximen ! Pour prendre les clients le long de la route qu'ils empruntent, certains taximen s'arrêtent carrément et brusquement sur la chaussée, sans clignoter. Ces arrêts brusques créent des embouteillages. Curieusement, ces agissements sont un simple détail pour les agents de la police routière.

Est-ce l'épilogue de l'affaire Commisimpex-Congo ?

Un encart publié le 21 août 2023 dans la rubrique annonces légales du journal provincial français "Sud-Ouest" a interpellé plus d'un lecteur congolais. En effet, il est proposé pour vente aux enchères à Bordeaux un «aéronef de type Dassault Falcon X appartenant à la présidence de la République du Congo». Cet avion avait été saisi sur le tarmac de Mérignac en juin 2020. Mise à prix de l'aéronef : 7 millions d'euros. Cette vente «au plus offrant et dernier renchérissement se tiendra mardi 30 octobre à Bordeaux».

Violence en milieu scolaire : le mauvais élève est à exclure

En prélude à la rentrée scolaire 2023-2024, les responsables semblent prendre des mesures rigoureuses pour mettre fin à la violence en milieu scolaire. Pour cela, une liste d'élèves considérés comme indésirables dans les lycées de Brazzaville a été publiée par la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il s'agit de 17 élèves exclus du Complexe scolaire Anne Marie Javouhey, impliqués dans des échauffourées dans cet établissement. D'après la circulaire, ils sont interdits d'inscription dans tous les lycées de la capitale.

A VENDRE

Une parcelle d'une superficie de 1251,74m², située avenue Auxence Ickonga, face Hôtel Ledger (ancien Méridien). Quartier Centre ville à Brazzaville. Démarcheurs s'abstenir.

Contact: Roland M'PARA
Tél: 06 723 67 43 / 05 647 59 75 / 06 659 55 83

Etude de Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA NOTAIRE
39, rue Bandas, croisement avenue de la Paix (Arrêt Mbakas)
Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 06 662 80 15/ 04 472 99 50
E-mail : madienguelaf@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE COMMERCIALE**

« FNCV »
Société A Responsabilité Limitée
Au capital d'UN MILLIONS (1 000 000) de francs CFA
Siège social : 107, rue Baya, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville
(République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 28 juin 2023, reçu par Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «FNCV», enregistrés aux recettes des impôts de l'EDT Plaine, le 03 juillet 2023, sous folio 121/9, no 3209, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée (SARL).
- Dénomination sociale : La société a pour dénomination sociale « FNCV ».
- Objet social : La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger :
Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
Location d'engins ;
Vente de Matériaux de construction ;
Mise à disposition du personnel ;

Toutes opérations civiles ou commerciales directement ou indirectement liées aux activités visées ci-dessus.

Siège social : Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 107 de la rue Baya, Arrondissement 3 Poto-Poto (République du Congo).

Capital social : Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLIONS (1 000 000) Francs CFA. 11 est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérants statutaires: Messieurs FOUA-NTSAKALA Cedric Vivien et ELEMBA Ramarolahy Romuald.

Immatriculation: La société dénommée «FNCV», SARL, a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00165 le 10 juillet 2023.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à coté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

"PREZIOSO CONGO"
Société Anonyme avec Administrateur Général
CAPITAL: 105.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Zone industrielle B.P.: 1921
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-sept juillet deux mil vingt-trois, enregistré le vingt-huit juillet de la même année, Folio 143/13 n°5871, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société PREZIOSO CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a :

- Décidé que toutes les décisions prises en date du 08 Mai 2023 sont annulées et considérées comme nulles et non avenues, en raison des irrégularités et omissions susmentionnées ;
- Pris acte de la démission de Monsieur Philippe COMEAU de ses fonctions d'Administrateur Général Adjoint de la société, à compter du 03 Avril 2023;
- Décidé de nommer Monsieur Laurent BOURDAGES, en qualité d'Administrateur Général Adjoint, pour une durée de six (06) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2029;
- Décidé que Monsieur Laurent BOURDAGES, Administrateur Général Adjoint, nouvellement nommé, ne percevra pas de rémunération au titre de ce mandat ;
- Décidé attribuer à l'Administrateur Général Adjoint les pouvoirs suivants:
- Assister l'Administrateur Général dans la ges-

tion globale de l'entreprise ;

- Assumer les responsabilités de l'Administrateur Général en son absence ;
- Assurer la coordination des opérations quotidiennes et veiller à leur bonne exécution ;
- Superviser les différents directions et départements de l'organisation;
- Participer à la planification stratégique de l'entreprise ;
- Décidé de transférer la compétence déléguée à l'Administrateur Général Adjoint ainsi nommé, afin de finaliser l'opération d'augmentation du capital, conformément aux dispositions de l'article 508 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et dans la limite définie dans sa décision du 28 au 31 Mars 2023 ;

-Décidé de déléguer tous pouvoirs à l'Administrateur Général Adjoint, afin de réaliser la réduction du capital social de la société ;

-Donné tout pouvoir au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toute formalité de dépôt et de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 22 Août 2023 sous le n° CG-PNR-01-2023-M-02519.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-006-PANC-SC23
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE SOUTENIR
LE DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE (SYSTEMES MIXTES
ET CACAO) ET DE RENFORCER LES CAPACITES DES PRODUCTEURS
SUR CETTE PRATIQUE (MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE)

Avis rectificatif

1. L'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie Nord Congo vous informe du prolongement et de la modification de l'adresse de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt

2. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : agroforesteriepanc@gmail.com, et porter en objet la mention « Soutien au développement de l'agroforesterie (cacao et systèmes mixtes) », au plus tard le 15 septembre 2023 à 16h00 (heure Brazzaville).



MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

"ROPETEC CONGO SARL"
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Zone Industrielle, Yard Océan Express
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-sept juillet deux mil vingt-trois, enregistré le vingt-huit juillet de la même année, Folio 143/16 n°5874, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Associée unique dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «ROPETEC CONGO SARL», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Zone Industrielle, Yard Océan Express.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Associée unique a :

- Pris acte de la lettre de démission de Monsieur Philippe COMEAU de ses fonctions de cogérant de la société ROPETEC CONGO SARL ;
- Décidé de nommer Monsieur Laurent BOURDAGES, en qualité de cogérant de la société ROPETEC CONGO SARL, en remplacement de Monsieur Philippe COMEAU ;
- Conféré tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 22 Août 2023 sous le n°CG-PNR-01-2023-D-00894.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

GABON

Un putsch annule la réélection d'Ali Bongo

C'est la confusion au Gabon! Après la victoire annoncée pour la réélection d'Ali Bongo, avec 64% des voix, des militaires sont apparus mercredi 30 août 2023 à la télévision annonçant l'annulation du scrutin, ainsi que la dissolution des institutions en place. Parmi les militaires qui ont pris la parole à la télévision Gabon 24, figurent des membres de la Garde républicaine (GR), la garde prétorienne de la présidence (bérêts verts), ainsi que des soldats de l'armée régulière et des policiers.



Ali Bongo

une dégradation continue de la cohésion sociale risquant de conduire le pays au chaos». Ils annoncent avoir «décidé de défendre la paix en mettant fin au régime en place». «A cet effet, les élections générales du 26 août 2023 ainsi que les résultats tronqués sont annulés».

Les militaires gabonais indiquent s'exprimer au nom d'un «Comité de transition et de restauration des institutions», et annoncent, comme on l'entend désormais partout là où sévissent encore les coups d'Etat en Afrique, que les frontières du pays étaient «fermées jusqu'à nouvel ordre». Parmi eux, figurent des membres de la Garde républicaine (GR), la garde prétorienne de la Présidence reconnaissables à leurs bérêts verts, ainsi que des soldats de l'armée régulière

et des policiers. Pendant que les mutins faisaient leur déclaration, des tirs d'armes automatiques ont été entendus à Libreville.

Cette élection présidentielle déjà contestée par l'opposition, crédite Ali Bongo au pouvoir depuis 14 ans, pour un troisième mandat avec 64,27% des suffrages exprimés. Selon ces résultats officiels proclamés par le président du Centre gabonais des élections (CGE), Michel Stéphane Bonda, le président sortant aurait battu son principal rival Albert Ondo Ossa, candidat consensuel de l'opposition qui n'aurait recueilli que 30,77% des voix. Celui-ci avait dénoncé des «fraudes orchestrées par le camp Bongo» deux heures avant la clôture du scrutin samedi, et revendiquait déjà la victoire.

Ces résultats ont été égrenés en plein milieu de la nuit, sans qu'aucune annonce de l'événement n'ait été faite préalablement. Le Gabon se trouve en plein couvre-feu; l'internet est coupé dans tout le pays, deux mesures décrétées par le gouvernement samedi avant la fermeture des bureaux de vote, afin de parer selon lui à la diffusion «de fausses nouvelles» et à d'éventuelles «violences».

L'annulation des élections, la dissolution de «toutes les institutions de la République» et la «fin du régime» au Gabon est une victoire pour l'opposition et bon nombre de Gabonais qui ne supportaient plus de voir Ali Bongo au pouvoir, depuis la perte de ses facultés physiques dues à son accident vasculaire cérébral (AVC) il y a cinq ans.

Les mutins appellent la population au calme et à la sérénité et réaffirment leur attachement au respect des engagements du Gabon à l'égard de la communauté internationale. Cette tentative de coup d'Etat, intervenue après celle d'il y a quelques années rend la situation politique incertaine au Gabon et compromet sans doute le processus électoral.

A la tête du Gabon depuis 2009, Ali Bongo a réussi à réduire au silence l'un des ténors de l'opposition gabonaise, Jean Ping.

Aristide Ghislain NGOUMA

RD CONGO

Sécurité et défense au menu de la visite du Président burundais

Le Président du Burundi Evariste Ndayishimiye, Président en exercice de la Communauté est-africaine (EAC), organisation sous-régionale qui a une force militaire déployée dans le Nord-Kivu, à l'Est de la RD Congo, effectue une visite de travail en République Démocratique du Congo, où il est arrivé le 27 août 2023.



De g à dr: Evariste Ndayishimiye et Félix Tshisekedi

Au cours de ces échanges avec son homologue congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, les questions de défense et de sécurité ont occupé une place de choix. Ce déplacement a également donné lieu à la signature d'un protocole d'accord. Les deux Chefs d'Etat ont rappelé leur attachement au respect des feuilles de route signées dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda concernant notamment le conflit avec le Mouvement rebelle du M23. Ils ont aussi noté l'absence de cantonnement des membres de la rébellion et ont appelé à ce que celui-ci intervienne le plus rapidement possible.

Il convient de signaler qu'Evariste Ndayishimiye est impliqué dans les différentes initiatives pour la paix dans l'Est de la RD Congo. Il a pris la tête du Mécanisme régional de suivi de l'accord d'Addis-Abeba en mai dernier. Mécanisme qui fait l'objet aujourd'hui d'une évaluation. Mais, surtout, le Président burundais est le président en exercice de l'EAC. La région qui a déployé une Force militaire dans le Nord-Kivu, plusieurs fois critiquée par Kinshasa. Seul le contingent burundais a échappé aux critiques. Contingent d'environ 1000 hommes qui est sur deux fronts, contre les rebelles du M23, mais aussi, contre le RED-Tabara, groupe armé actif à la frontière des deux pays au Sud-Kivu.

Cette visite intervient alors qu'une autre Force militaire est attendue dans la zone d'ici la fin de l'année, celle de la région d'Afrique australe (SADC), dont le Burundi n'est pas membre, mais qui va forcément avoir une incidence sur les activités des militaires est-africains, Kényans, Ougandais, Sud-soudanais et Burundais, déjà présents dans l'Est de la RD Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

SOMMET DES BRICS

Six nouveaux pays intègrent l'organisation en 2024

Réunis en sommet à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 24 au 25 août 2023, le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud vont accueillir de nouveaux pays membres à partir de janvier 2024, a annoncé, le Président sud-africain Cyril Ramaphosa lors du 15^e sommet des Brics. L'Iran, l'Argentine, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis rejoignent le groupe des pays émergents qui veut gagner en influence dans le monde.

D'après le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, «l'adhésion prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024. La pertinence des Brics est confirmée par l'intérêt croissant manifesté par d'autres pays à rejoindre le groupe. C'est avec satisfaction que les pays membres accueillent ces six nouveaux pays».

«C'est un moment fort pour l'Ethiopie» s'est félicité son Premier ministre Aby Ahmed. Tandis que le conseiller politique du Président iranien Ebrahim Raisi reconnaît que l'adhésion aux Brics est un événement historique et un succès stratégique pour la diplomatie iranienne.

La veille, Prétoria avait annoncé que tous les pays

membres s'étaient accordés sur le principe d'une expansion. «Nous avons adopté un document qui définit les lignes directrices, les principes et les processus d'examen des pays qui souhaitent devenir membres des Brics», s'était félicité la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Naledi Pandor, soulignant une avancée positive.

Une quarantaine de pays avaient demandé leur adhésion ou manifesté leur intérêt. Selon les dirigeants du club des cinq qui produit un quart de la richesse mondiale et rassemble 42% de la population du globe, cet engouement montre l'influence grandissante des pays émergents sur la scène mondiale. La



Les cinq dirigeants des Brics

question de l'expansion du groupe était la priorité clé de ce 15^e sommet. Alliance hétérogène de pays géographiquement éloignés et d'économies à la croissance inégale, les Brics ont dû s'accorder sur le choix stratégique des nouveaux entrants.

Les tractations ont eu lieu lors d'une session plénière qui s'est tenue à huis clos mercredi 24 août. Les rencontres bilatérales se sont également multipliées depuis l'ouverture du sommet. La Chine, poids lourds comptant environ 70% du Produit intérieur brut (PIB)

du groupe était en faveur d'une expansion. Mais l'Inde, autre locomotive économique du groupe qui se méfie des ambitions de son rival régional chinois, avait des réserves.

Représentant un groupe de pays disséminés géographiquement et dotés d'économies à la croissance inégale, les Brics ont pour front commun leur scepticisme vis-à-vis d'un ordre mondial qu'ils considèrent comme servant les intérêts des pays riches et notamment des Etats-Unis.

Alain-Patrick MASSAMBA

RUSSIE

Le décès d'Evguéni Prigojine confirmé via l'expertise génétique

La mort du patron du groupe paramilitaire russe Wagner, Evguéni Prigojine, dont l'avion s'est écrasé mercredi 23 août 2023 en Russie, a été confirmée par l'expertise génétique. Les expertises génétiques moléculaires effectuées après le crash survenu dans la région de Tver se sont achevées, a indiqué l'organisme chargé des principales investigations en Russie.

Il a été établi que les identités des dix victimes dont les corps ont été retrouvés après le crash correspondent à la liste des passagers et des membres d'équipage de l'avion, parmi lesquels figurait Prigojine, a précisé le comité d'enquête. Cependant, les enquêteurs n'ont encore rien révélé concernant les pistes examinées, n'évoquant ni la thèse de l'accident ni celle d'une bombe, d'un missile sol-air ou d'une erreur de pilotage.

Le jet privé qui transportait Prigojine et sa garde rapprochée s'est écrasé dans la région de Tver, au Nord-est de Moscou, faisant immédiatement naître



Evguéni Prigojine

des soupçons d'un assassinat orchestré au sommet du pouvoir russe. Evoquant l'enquête, Vladimir Poutine a promis, jeudi 24 août qu'elle serait menée dans son intégralité et qu'elle aboutirait à une conclusion.

Parlant de Prigojine, a-t-il affirmé, il était un homme talentueux qui a commis des erreurs, et aussi loué le rôle joué par Wagner sur le front en Ukraine. Evguéni Prigojine avait renoncé à sa mutinerie après un accord qui prévoyait son exil avec ses hommes au Bélarus et l'abandon des poursuites.

Pourtant, il avait continué à se rendre en Russie et a été reçu au moins une fois au Kremlin par Vladimir Poutine. Des hauts responsables de certains pays du monde ont sous-entendu que leurs soupçons portaient directement sur le Kremlin. Mais pour sa part, le Kremlin a démenti avoir ordonné d'assassiner Evguéni Prigojine, qualifiant de spéculations ces insinuations.

Depuis le crash de l'avion, des habitants de différentes villes russes où le groupe Wagner avait ses centres d'entraînement, de Novossibirsk à Saint Petersburg, viennent déposer des fleurs sur les mémoriaux improvisés à Evguéni Prigojine, signe de la popularité du chef de guerre auprès de certains.

Alain P. MASSAMBA

ENVIRONNEMENT

Adoption du projet de loi sur la gestion durable de l'environnement

L'association pour la protection des écosystèmes tropicaux et le développement de la Sangha (APETDS) et la Task-Force des dynamiques des organisations de la société civile, dénommée Task-Force Plaidoyer faune sauvage et aires protégées, lancent un cri d'alarme pour la non prise en compte de plusieurs aspects par le projet de loi sur la gestion durable de l'environnement parmi lesquels les droits humains. L'alerte a été lancée jeudi 24 août 2023 à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse. Celle-ci a été donnée par Yassine Bernadin Ngoumba, point focal de l'Association pour la protection des écosystèmes tropicaux et le développement de la Sangha, et Blanchard Ngouala, membre des organisations de la société civile Task-Force plaidoyer faune sauvage et aires protégées.



Blanchard Ngouala et Yassine Bernadin Ngoumba



Les leaders de la société civile à la fin de la conférence de presse

Après plus de 20 ans de mise en œuvre, le Gouvernement s'est lancé dans un chantier de révision de la loi sur l'environnement, afin d'arrimer celle-ci aux défis, aux nouveaux enjeux et aux engagements internationaux pris par le Congo en matière de préservation de la biodiversité et de protection des droits humains. Mais, le processus de révision conduit par le Gouvernement pendant cinq ans, n'est pas arrivé à son terme. Malheureusement, contre toute attente, le temps d'examen de sa révision a été écourté. Le projet de loi a été adopté en procédure d'urgence par les deux chambres parlementaires du 12 au 13 août 2022. Il ne reste plus que sa promulgation par le chef de l'Etat. C'est pour ainsi dire que la conférence de presse a, aussi, servi de plaidoyer pour alerter les pouvoirs publics à prendre en compte les contributions de la société civile. Les organisateurs de la rencontre ont rassuré qu'il est possible de rattraper ces contributions.

Ils déplorent la non-prise en compte des droits humains dans le projet de loi sur la gestion durable de l'environnement et exigent le respect des engagements pris par le pays en matière de préservation de l'environnement et de protection des droits humains. Par exemple, le processus de révision de cette loi n'a pas impliqué les populations autochtones, pourtant de la loi 05-2011 du 25 février 2011, portant promotion et protection des droits des peuples autochtones, dispose en son article 3 que «L'Etat s'assure que les populations autochtones sont consultées d'une manière convenable, et met en place des mécanismes culturellement appropriés par ces consultations avant toute considération, formulation ou mise en œuvre des mesures législatives ou administratives ou des programmes et projets de développement susceptibles de les affecter directement ou indirectement». Au regard de l'absence d'une approche fondée sur les droits, le contenu du texte présente des insuffisances, notamment en ce qui concerne les principes fondamentaux des droits humains, de responsabilité, ainsi que de diligence raisonnable des entreprises.

Les organisations de la société civile attirent l'attention des décideurs sur le contenu de ce projet de loi qui constitue un recul en termes de promotion des droits humains. Dans le corpus du projet de loi, ces organisations ont fait des ajouts après leur analyse et motivation. Pour garantir le droit à un environnement sain, les organisations de la société civile ont formulé une série de recommandations.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

RESSOURCES NATURELLES

Le sous-sol et les écosystèmes forestiers en proie au pillage dans la Sangha

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a publié un rapport de situation sur l'exploitation des ressources naturelles au mépris des normes environnementales et du bien-être des communautés locales et des autochtones de Souanké. Ce rapport est intitulé «Exploitation minière dans la Sangha, Congo Brazzaville: pillage à huis clos au mépris des droits humains et de l'environnement». C'était au cours d'une conférence de presse animée par Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH, le 21 août 2023 à Brazzaville. La situation préoccupante que connaît actuellement le district de Souanké sur la répression minière et forestière menée par les exploitants chinois et ouest-africains résulte d'une faille de gouvernance flagrante au sein de l'Etat, a confirmé le directeur exécutif de cette organisation.

Le rapport a été élaboré sur la base des investigations menées sur le terrain et les échanges avec certains responsables administratifs depuis le mois de novembre 2022. Les révélations faites montrent que la toile de fond du pillage environnemental et social réside en partie dans une faillite de l'Etat. Les institutions compétentes, chargées de veiller à la régulation, à l'organisation, au contrôle et même à la répression des activités minières et forestières, semblent avoir abdiqué leurs responsabilités. Il y a la complicité de certaines autorités des pouvoirs qui détiennent des parts dans les entreprises exploitant les ressources naturelles. Pourtant la loi prescrit

formellement que tous les responsables de l'Etat n'ont pas le droit de détenir des parts dans les entreprises publiques et privées. Cette exploitation anarchique entraîne des conséquences. Les forêts sont dévastées, les écosystèmes perturbés, et les populations locales et autochtones, autrefois en harmonie avec leur environnement, subissent présentement les dommages collatéraux de cette anarchie.

Le conférencier a relevé que ce pillage favorise principalement les entreprises chinoises et ouest-africaines. Pour maximiser leurs profits à court terme, les acteurs ignorent ostensiblement les normes réglementaires en vigueur. Franck Chardin Aubin Tchibinda a insisté que



Franck Chardin Aubin Tchibinda donnant la conférence de presse

la situation est d'autant plus préoccupante que les droits économiques, sociaux et culturels des populations sont violés de manière flagrante. Cette situation nécessite des mesures et des initiatives correctives. Ainsi, l'OCDH a formulé une série de recommandations, dont entres autres, au Gouvernement de rendre public sur un site web dédié tous les permis d'exploitation accordés aux sociétés minières et forestières dès leur attribution; aux organisations de la société civile d'organiser des programmes de formation intensive des leaders communautaires des communautés locales riveraines des sites d'exploitation minière et forestière à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des cahiers des charges sociales

et de développement des localités concernées; aux sociétés d'exploitation minière et forestière de se conformer à la législation en vigueur en matière d'exploitation minière et forestière et de préservation de l'environnement; à la communauté internationale, y compris les partenaires techniques et financiers du Congo de prendre des mesures et des initiatives appropriées pour empêcher l'importation vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique des produits miniers et forestiers issus de la dégradation irréparable de l'environnement et des forêts. A noter que le directeur exécutif de l'OCDH a promis de disséminer le rapport auprès de l'administration publique et aux partenaires du Congo.

Ph. B.

RENAPC

Validation de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les malades du VIH

Les résultats de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les personnes vulnérables au VIH demandée par le PNUD ont été rendus publics par le Réseau national des associations des positifs du Congo (RENAPC). Ils ont été présentés et validés. C'était, mercredi 23 août à Brazzaville, en présence de Mme Fayolle Malonga, représentant le Programme national de lutte contre le Sida (PNLS).

Le but de cette enquête a été de faire une évaluation des répercussions de la pandémie et de l'accessibilité des services de prévention et de traitement, de déterminer l'influence de la pandémie sur l'offre et la demande de soins des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) y compris les populations de manière générale, en ce qui concerne leur accès aux soins de santé. Présentant les résultats issus de l'étude, Alban Mbama, psychologue-clinicien, expert en santé publique, coordonnateur du RENAPC a souligné que sur un échantillon de 500 personnes, soit 70,46% de fem-

mes et 29,54% d'hommes, 455 étaient consentantes. Le cadre de l'étude est Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso et Pokola dans la période allant de mars 2020 à octobre 2022. La méthodologie utilisée était celle des choix raisonnés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Les données ont été collectées via les tablettes et téléphones grâce à l'application Kobocollect. Les résultats de cette présentation, a-t-il conclu, mettent en évidence l'impact dévastateur de la pandémie de Covid-19 sur les populations clés et les personnes vulnérables au VIH. La



Les participants à la cérémonie autour de Jean-Pierre Mahoungou

Covid-19 a entraîné une interruption des services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH, amplifié les inégalités existantes, augmenté les obstacles à l'accès aux soins de santé et eu un impact économique significatif. Au terme de l'exercice de la collecte des données sur le terrain, a relevé Jean-Pierre Mahoungou, directeur exécutif du RENAPC, «nous arrivons au stade de la pré-

sentation des résultats de cette enquête et par la même occasion la validation du Rapport de cette enquête. Nous avons travaillé avec une équipe de sept enquêteurs déployés dans quelques départements du pays. Mais aussi, avec un analyste à distance, au Burkina Faso, grâce à qui nous avons le résultat que nous vous présentons».

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTE

Des médecins russes en mission humanitaire à Dolisie

Dans la période du 2 au 24 août 2023, des experts du Service fédéral de surveillance en matière de protection des droits de consommateur et du bien-être de l'homme de la Fédération de Russie (Rospotrebnadzor) ont effectué en République du Congo une mission pour mettre fin à la situation épidémique à Dolisie.

Le 24 août 2023, une cérémonie de remise officielle du matériel de Rospotrebnadzor à la partie congolaise a été organisée à l'hôpital de Dolisie. L'évènement a vu la participation de M. Gilbert Mouanda, Préfet du département



Du matériel a été remis à la partie congolaise à l'hôpital de Dolisie

Lors de cette mission les experts russes ont mené plus de 170 recherches médicales sur la base du laboratoire mobile de Rospotrebnadzor qui a été déployé à Dolisie, identifié des sources de propagation des maladies infectieuses, accordé une assistance consultative, méthodologique et pratiques aux docteurs congolais.

de Dolisie, M. Maurice Mpompolo, Directeur général de l'hôpital de Dolisie, les représentants du ministère de la Santé et de la population de la République du Congo.



Avis d'Appel d'Offres Ouvert No. Congo BU_23_RFGS_262512

Objet	Sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de CRS programme de la République du Congo et de leurs ayant droits
Date de publication de l'appel d'offres	31/08/2023
Date limite pour la réception des offres	12/09/2023 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_23_RFGS_262512

Introduction

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 et a son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville.

CRS envisage souscrire à une police d'assurance maladie au bénéfice de son personnel et leurs ayant droits durant l'exercice 2024 qui commence le 1er Octobre 2023 et échoit le 30 septembre 2024.

A cet effet, il est lancé le présent appel d'offres ouvert à égalité de conditions à toutes les compagnies d'assurance régulièrement implantées en République du Congo, disposant de solides références et remplissant pour l'essentiel les conditions prescrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. CRS encourage donc les compagnies intéressées à participer à la présente consultation ouverte en lui soumettant leurs meilleures offres.

Le marché est constitué en un (1) lot unique et indivisible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org avec objet «Demande de DAO N° Congo BU_23_RFGS_262512_Souscription à une police d'assurance maladie» ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS à l'adresse indiquée à la clause 1.3.2 du présent Avis d'Appel d'Offres.

MINISTRE DE L'ECONOMIE, ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°99/2023/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondissements	Départements	Requérants
01	4860 du 31/07/2023	Piles: 01	Bloc: 09	Section: L	Superficie: 400.00m²	LISSANGA	Arrondissement n°2	NIARI	BANI Blanche
02	4820 du 26/06/2023	Piles:5 et 6 (ex 1 et 2)	Bloc: 04(ex 4bis)	Section: M	Superficie: 587.59m²	Quartier Mairie 2	Circons. Foncière de Bouansa	BOUENZA	LOUSSOUKOU Philippe
03	4573 du 08/08/2022	Piles: 01,02,03,04,05 et 06	Bloc: 84	Section: A1bis	Superficie: 3000,00m²	Cité Emeraude	District de Louvakouy	NIARI	LONET Jean Bernard
04	4853 du 17/07/2023	Piles:Reserve de l'Etat	Bloc: /	Section: /	Superficie: 11736.33m²	Village Moupépé (Hammou moukoutou)	Circons. Foncière de madingou	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS
05	4088 du 29/01/2021	Pile: 12	Bloc: 50bis	Section: N1	Superficie: 284.89m²	Quartier Tahiti	Arrondissement n°1	NIARI	BAZEBELA Clément
06	4851 du 17/07/2023	Piles: 5 et 6	Bloc: 2	Sect.: B (exA)	Superficie: 1304.00m²	Quartier Kayesi Songamerica	Circons. Fonc. de Mouyondzi	BOUENZA	Enfants KIMBOUALA – KAYA
07	4662 du 24/11/2022	Pile: 12	Bloc: 14	Sect.: G (ex 2)	Superficie: 525.00m²	YOKA – NGASSI	Circons. Foncière n°1 Mouana-nto	BOUENZA	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
08	4792 du 26/05/2023	Pile: Terres Coutumières	Bloc: /	Section: /	Superficie: 2814ha82a82ca	Mont – Mbélo	Circons. Foncière de Loudima	BOUENZA	Famille BABOUMA
09	4797 du 26/05/2023	Pile: Reserve de l'Etat	Bloc: /	Section: /	Superficie: 47ha 15a 43ca	Terres coutumières de la famille Manda	Circons. Foncière de Loutété	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS
10	4847 du 13/07/2023	Pile: 3	Bloc: 07	Section: J (ex 2)	Superficie: 900.00m²	Cité urbaine	Circons. Foncière n°1 Mouana-nto	BOUENZA	MPANDZOU HOUMBA Lysiane Davina
11	4824 du 27/06/2023	Piles: 04 et 11	Bloc: 79	Section: J	Superficie: 797.50m²	Quartier MBOUKOU	Arrondissement n°01	NIARI	BIANIEF SOUMBOU POATY Milond Leroy
12	4799 du 01/06/2023	Pile: 06	Bloc: 03bis	Section: H (A)	Superficie: 340.00m²	Quartier Mozard	Arrondissement n°2	NIARI	MOUBOUESSI Prevagie
13	4812 du 14/06/2023	Piles: 01 et 10	Bloc: 114	Section: G	Superficie: 800.00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°01	NIARI	BIBILA KABILA Van Stevie
14	4821 du 27/06/2023	Pile: 7	Bloc: 70(ex 117)	Sect.: H (ex 1)	Superficie: 319.20m²	Rue Kayes n°31	Circons. Foncière n°1 Mouana-nto	BOUENZA	MBOUNGOU Jean Claude
15	4822 du 27/06/2023	Piles: 41, 42, 43, 44, 45 et 46	Bloc: N4	Section: P	Superficie: 3037.50m²	LOUADI 4	Circons. Foncière n°02 Soulouka	BOUENZA	L'Institut. des sœurs Franciscaine Missionnaire de Marie
16	4818 du 20/06/2023	Piles: 1,2,3,4,5 et 6	Bloc: 20	Section: B	Superficie: 2400.00m²	Quartier Capable	Circons. Fonc. de Madingou poste	BOUENZA	NGUIMBI Pierre Michel
17	4861 du 02/08/2023	Pile: Domaine	Bloc: Néant	Section: Néant	Superficie: 305ha22a97ca	Village Mandou III	Circons. Fonc. de Madingou	BOUENZA	Agriculture sans Frontière
18	4846 du 07/07/2023	Piles: 08 et 09	Bloc: 22	Section: L	Superficie: 1740.00m²	Quartier Tsila	Arrondissement n°2	NIARI	S.C.I MILA
19	4823 du 27/06/2023	Pile: 18	Bloc: /	Section: Q	Superficie: 400.00m²	Mangandzi	Arrondissement n°01	NIARI	MAKIMINAO Helloim Fidèle Pascal
20	4793 du 26/05/2023	Pile: Reserve de l'Etat	Bloc: /	Section: /	Superficie: 148ha71a48ca	Mont – Mbélo	Circons. Foncière de Loudima	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS
21	3961 du 30/07/2020	Pile: 13	Bloc: 32	Section: K	Superficie: 353,53m²	MOUPEPE	Arrondissement n°2	NIARI	Société HELIOS TOWERS Congo Brazzaville
22	4846 du 24/07/2023	Pile: 03	Bloc: 37	Section: A	Superficie: 360.00m²	Grand Marché	Arrondissement n°01	NIARI	MOUNTAGA Guisse
23	4859 du 28/07/2023	Piles: 07	Bloc: 30	Section: A	Superficie: 517,06m²	Grand Marché	Arrondissement n°01	NIARI	BOCOUM BASSIROU
24	4842 du 04/07/2023	Pile: 5	Bloc: 35	Section: F(ex 4)	Superficie: 320.00m²	Centre de Polio	Circonscription Foncière n°2	NIARI	MOUKOU Rigobert Jean Serge
25	3808 du 04/11/2019	Piles: 453E	Bloc: N48bis	Section: P	Superficie: 500.00m²	Louadi 4	Circons. Foncière n°2 NKAYI	BOUENZA	BOUCKOULOU Caleb Gédéon
26	4740 du 14/03/2023	Pile: /	Bloc: 39	Section: E	Superficie: 3950.00m²	Grand C.E.G (Av 31 Juillet)	Circons. Foncière n°02 Soulouka	BOUENZA	Société Dénommée LESIMON et ASSOCIATES
27	4810 du 12/06/2023	Pile: 2	Bloc: 5 ex 4	Section: B	Superficie: 460.90m²	Qtier Loumougo ; Avenue C. CRAH n°19	Commune de SIBITI	LEKOUMOU	ITSOUA MADZOUS Gervais Ludovic
28	4351 du 05/11/2021	Pile: 08	Bloc: 04	Section: Q	Superficie: 361.00m²	Quartier MANGANDZI	Arrondissement n°01	NIARI	MAKOSSO GOMA Anaclé
29	4742 du 14/03/2023	Pile: 1; 2 et 3	Bloc: 119	Section: L (ex2)	Superficie: 1350.00m²	Embarquement SARIS 1	Circons. Foncière n°2 Mouana-Nto	BOUENZA	Impact Centre Chrétien (I.C.C)
30	4664 du 24/11/2022	Piles: zone rurale	Bloc: /	Section: /	Superficie: 04ha00a00ca	Kimbonguila (Maboko)	Circons. Foncière de Louvakou	NIARI	MOUAMBOUMA Roger Magloire
31	4840 du 03/07/2023	Pile: 6	Bloc: 27	Section: D (ex2)	Superficie: 391.50m²	KIVIDI	Circons. Foncière n°1 NKAYI	BOUENZA	NGANONGO Jean Bosco
32	4829 du 30/06/2023	Pile: 2	Bloc: 29	Section: I	Superficie: 354.54m²	Avenue de la Paix n°4	Circons. Foncière n°1 NKAYI	BOUENZA	MIFOUENI BOUTOTO Georgette
33	4717 du 23/01/2023	Pile: Zone rurale	Bloc: /	Section: /	Superficie: 500.00m²	Village Nganda Tsanga	Sous – Préfecture de Louvakou	NIARI	Société HELIOS TOWERS Congo Brazzaville
34	3929 du 28/08/2020	Pile: 15	Bloc: 27	Section: S	Superficie: 400.00m²	KITISTISDI	Arrondissement n°2	NIARI	BOMBI MOUKENGUE Salomé
35	4348 du 27/10/2021	Pile: 01	Bloc: 104	Section: K	Superficie: 400.00m²	GAÏA	Arrondissement n°1	NIARI	BATCHI Marie Cécile
36	4101 du 10/02/2021	Pile: /	Bloc: /	Section: /	Sup.: 100.000m² soit 10ha00a00ca	Village BAMANGA – NIENZE	Sous – Préfecture de Louvakou	NIARI	ASSEMBLEE EVANGELIQUE
37	4769 du 26/04/2023	Pile: /	Bloc: /	Section: /	Sup.: 25000,00m² soit 2ha50a00ca	Village Passi – Passi	District de Louvakou	NIARI	NATSETONA Félicien
37	4873 du 22/08/2023	Pile: 40	Bloc 53bis	Section: M5	Sup.: 20.000m² soit 2ha00a00ca	Qtier MBOUNDA (Famille BAYANGA)	Arrondissement n°02	NIARI	DILOUNGOU Kevin Stanislas

Au-delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Dolisie, le 24 Août 2023
Pour Insertion Légale.

Paternelle Dimitri ELAPIE

Inspecteur des Impôts

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a célébré ses 40 ans d'épiscopat

Il y a quarante ans, le 28 août 1983 au Stade Félix Eboué, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'évangélisation du Congo, Mgr Anatole Milandou recevait l'ordination épiscopale en compagnie de Mgr Hervé Itoua, des mains du cardinal Roger Etchegaray, envoyé spécial du Pape Jean Paul II pour la célébration de ce centenaire. Pour ne pas faire passer inaperçu cet événement de grande envergure, d'une portée pastorale et historique incontestable, il a été commémoré au cours d'une messe célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur, dimanche 27 août 2023, 21^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A.

Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville, la messe a été concélébrée par NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, successeur de l'heureux jubilaire sur le siège épiscopal de Brazzaville; Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, condisciple de l'heureux jubilaire; Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque de Pointe-Noire; et par plusieurs prêtres dont le père Alain Mayama, supérieur général des spiritains, les abbés Justin Singha, prêtre de l'archidiocèse d'Owando en mission à Bordeaux en France, Olivier Massamba Loubelo, recteur de l'Université catholique du Congo-Brazzaville (UCCB), Barthel Christel Ganao, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé du clergé, Roland Nzebelet Mampouya, vicaire épiscopal chargé des vocations et des séminaires, Michaël Kelly Milongo-Massengo, curé de la Basilique Sainte Anne du Congo, Antoine Madingou, condisciple de l'heureux jubilaire, Rhod Sakani Yiseno, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission à Rennes en France, André Bienvenu Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur et

bien d'autres. Plusieurs autorités civiles et militaires ont pris part à cette messe aux côtés des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs venus de diverses paroisses sous la houlette de M. Joseph Maloumbi Nganga «Ya Débat», président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Brazzaville.



L'archevêque émérite de Brazzaville



L'heureux jubilaire entouré de ses confrères dans l'épiscopat, des concélébrants et des autorités

Au début, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, dans son mot d'accueil, a exprimé la joie et le bonheur de tous les participants à cette messe réunis autour de Mgr Anatole Milandou qui commémorait en cette solennelle opportunité ses

quarante ans d'épiscopat. Au cours de son homélie, l'abbé Donatien Bizaboulou décortiquant les textes liturgiques du jour a affirmé : «La grandeur du prophète réside dans son souffle caustique quand il annonce le salut, dénonce le péché et renonce

à soi pour vivre sans transiger les exigences de la Parole de Dieu qu'il proclame. Après avoir rappelé la devise épiscopale de Mgr Anatole Milandou; «Servir et non être servi», le prédicateur s'adressant à l'heureux jubilaire, a fait remarquer : «A 75 ans selon

le droit de l'Eglise, vous avez été admis à la retraite» et lui a offert ce poème alphabétique à partir de son prénom Anatole. A comme Amour, N, comme Notoriété, A comme Ardeur, T comme Tenacité, O comme Obéissance, L comme Lumière et E comme Espérance. Vers la fin de la messe animée

Mbamou. L'archevêque émérite de Brazzaville a rappelé qu'il a renoncé à la charge du gouvernement pastoral de l'archidiocèse de Brazzaville après 38 ans d'épiscopat. Pour permettre à son successeur de mieux s'installer, il a quitté Brazzaville le 6 décembre 2021, pour se rendre à Grenoble, en France, où il vit



NN.SS. Anatole Milandou (en soutane blanche) et Bienvenu Manamika (en soutane noire) avec des invités de marque



Une vue des participants à la messe

par la chorale paroissiale Sainte Jeanne d'Arc, Mgr Anatole Milandou a rappelé, dans son mot de circonstance, quelques-uns de ses récents souvenirs partagés avec Mgr Hervé Itoua, son promotionnaire d'épiscopat, avec qui ils étaient dans la même paroisse en France, ainsi que sa participation à la première étape des obsèques (départ de la dépouille mortelle de Paris à Bangui) de Mgr Joachim Ndayen, ancien archevêque de Bangui, grand ami de Mgr Barthélemy Batantu, qui avait fréquenté le petit séminaire Saint Paul de

actuellement, exerçant malgré la retraite qui ne signifie pas ne rien faire, quelques activités relevant de la compétence d'un évêque. A sa suite, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a fait entonner le traditionnel chant du joyeux anniversaire en l'honneur de son prédécesseur sur le siège métropolitain de Brazzaville qui a rejoint le cercle encore ouvert des archevêques et évêques émérites du Congo ayant exercé leur ministère épiscopal sur le territoire national pendant plus d'une décennie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO

L'abbé Adrien Batantou, désormais docteur en Droit canonique

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, l'abbé Adrien Batantou a soutenu avec succès, en vue d'obtenir le grade de docteur en Droit canonique, sa thèse de doctorat sur le thème : « La célébration du mariage chez les Laris du Congo-Brazzaville. Plaidoyer pour une harmonisation des rites coutumier et canonique, au regard des canons 1057, 1108, et 1118 § 2-3 du Codex Iuris Canonici de 1983 ». C'était vendredi 28 juillet 2023, au titre de l'année académique 2022-2023, à la Faculté de Droit canonique de l'Université catholique du Congo, dans la commune de Limeté, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC).

Dédié à NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville, et à tous les couples chrétiens mariés qui vivent dans l'amour et la fidélité, ce travail d'une haute portée pastorale et juridique a été examiné par le jury composé de : Professeur Père Toussaint Tchingombe Ilunga (président), Professeur Abbé Jean-Félix Mole (secrétaire), Professeur Abbé Frédéric Ingetsi Imongya (promoteur), Professeur Abbé Sylvestre Bokwanga Molaku (co-promoteur), Professeur Père Simon Masele (membre extérieur), Professeur Frère Gilbert Nakahosa Kabemba (membre suppléant). Dans l'auditoire de cette cé-

rémonie, pouvaient être distingués des prêtres œuvrant dans les archidiocèses de Brazzaville et de Kinshasa, religieux, religieuses de diverses congrégations, des parents, amis, connaissances ainsi que des proches de l'impétrant. «Les réflexions qui font l'objet de la présente étude sont à circonscrire dans le contexte propre des Eglises particulières, dans leur action pastorale qui appelle une étude juridique plus approfondie de leurs institutions, pour être à même de répondre aux exigences de l'évolution de la société et des données pastorales nouvelles. Aussi, le droit canonique n'a pas d'autre but, peut-on lire dans la Constitution apostolique «Sacrae Disciplinae Leges» que de «créer dans la société ecclésiale, un ordre tel que, mettant à la première



Le nouveau docteur (exhibant sa thèse) entouré des membres du jury

place l'amour, la grâce et les charismes, il rende en même temps plus facile leur épanouissement dans la vie de la société ecclésiale comme dans celle des personnes qui en font partie» Cf. Pape Jean Paul II in Constitution apostolique «Sacrae Disciplinae Leges» Code de Droit canonique Ed. Bilingue et annotée Wilson et Laffleur Limité, Montréal 1990, P.9. Ainsi tout ce qui concerne ou qui touche la vie concrète du peuple de Dieu fait partie du droit canonique et est régi par lui. Dans cette perspective, rien ne peut lui être étranger, ni ne devrait être saisi par lui, sinon dans cette relation

avec le mystère de l'Eglise.», a écrit le docteur dans l'introduction générale de sa thèse. Ce travail de recherche est subdivisé en trois grandes parties : 1- «De l'évolution historique du concept mariage et sa conception dans le droit canonique», 2- «De l'étude analytique du concept consentement et son implication dans le mariage Lari», 3- «Plaidoyer pour une harmonisation des rites coutumier Lari et canonique». Dans la première partie, l'impétrant a évoqué le parcours historique de cette notion, ainsi que son évolution à travers les âges. La deuxième

partie est une analyse du consentement matrimonial. Et la dernière est une défense et un soutien à la cause d'une célébration unique entre le mariage coutumier, canonique et même civil (concordat : mariage concordataire). Abordant l'intérêt du sujet, le docteur a fait savoir dans son exposé: «L'état conjugal a toujours retenu l'attention du législateur ecclésiastique. Le mariage et la famille ont donc besoin d'une attention toute particulière de manière à prendre en compte nos diverses coutumes en matière de mariage, en nous efforçant de les harmoniser avec les lois matrimoniales de l'Eglise. Ce problème reste actuel partout dans les Eglises d'Afrique en général, et celle de Brazzaville en particulier. Voilà pourquoi ce problème nous interpelle à double titre : comme pasteur d'âmes (canon 1063) et canoniste africain.» Au sujet de la délimitation de son sujet, l'abbé Adrien Batantou a fait remarquer: «La question du mariage n'est pas une question nouvelle dans l'Eglise, puisque le mariage est au cœur de la fondation d'une famille. Prise dans sa globalité, cette question est très complexe. Pour éviter

toute évasion dans notre travail, nous avons retenu un espace ethnique bien précis, celui des Laris du Congo-Brazzaville. La question a été abordée sous deux angles bien précis: 1- La réévaluation des valeurs culturelles des Laris, qui s'expriment dans le processus de formation du mariage, «2- La concordance du consentement en droit canonique et dans cette ethnique.» Parlant de la méthodologie et tenant compte de l'ampleur du thème, l'impétrant a eu recours à trois méthodes: «1-La méthode historique, 2- La méthode herméneutico-descriptive, 3-La méthode exégético évolutive.» En guise de conclusion à l'exposé de sa thèse, l'abbé Adrien Batantou a déclaré: «Le mariage demeure pour beaucoup, le lieu privilégié du partage et de l'amour. Or pour beaucoup de catholiques (même européens), la route de la conjugalité se trouve étroitement encore fermée par un ensemble législatif, fixé dans un contexte culturel bien donné et d'une autre époque. A plus forte raison, que devons-nous dire (alors) du mariage des

(Suite en page 11)

Mgr Andrea Giovita a quitté le Congo après trois ans de mission

Le dimanche 20 août 2023, 20^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, a présidé une eucharistie dans une communauté chrétienne située à 17km vers Loua, sur la nationale n°1, à l'occasion du départ de Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires à la nonciature apostolique, après trois ans de mission pastorale au Congo. Le Saint-Siège l'a envoyé à la nonciature apostolique du Mexique.

Animée par la chorale l'Arche de Noé de la paroisse Jésus Resuscité et de la Divine Miséricorde, cette messe a connu la présence des ambassadeurs d'Italie, de Cuba et de bien d'autres personnalités. De nombreux orphelinats, ainsi que des religieuses venues entourer de leur affection celui qui a servi l'Eglise du Congo pendant trois ans. Dans son homélie, Mgr Andrea Giovita a rendu grâce à Dieu pour les trois ans passés au Congo. Il a dit toute sa satisfaction pour l'accueil qui lui avait été réservé à son arrivée à Brazzaville et pour la bonne collaboration qu'il y a eu avec la chrétienté. «Je pars avec un sentiment de satisfaction, mais nous resterons unis par la prière. Je n'oublierai

jamais le Congo». A la fin de la messe, des allocutions ont été prononcées par un représentant des orphelinats (foyer Nazareth, village d'enfants, la bonne semence, Yamba Ngai) et par



Mgr Andrea Giovita



Mgr Javier Herrera Corona



Les enfants orphelins pendant la messe

un agent de la Nonciature apostolique pour la bonne collaboration qui a régné tout au long de son mandat. Enfin, Mgr Andrea Giovita a exprimé sa gratitude à la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville pour l'hospitalité et l'accueil fraternel dont il a bénéficié et à l'ensemble du peuple de Dieu pour sa franche collaboration.

Consolée KUHANGALA
Stagiaire (Foyer Nazareth)

«Seigneur, tu m'as séduit, et j'ai été séduit; Tu m'as saisi, et tu as réussi.»

Textes: Jr.20,7-9; Ps.62; Rm.12,1-2; Mt.16,21-27

L'évangile du dimanche dernier et celui de ce dimanche forment une unité de sens. En effet, ce n'est que pour les besoins liturgiques qu'on l'a scindé en deux épisodes dans une suite logique. On a deux antagonistes, à savoir Jésus-Christ et Simon Pierre qui, la semaine dernière répondait à l'interrogation selon laquelle que disent les gens au sujet de Jésus? Pierre, au nom de tous, répondait: «Tu es le Fils du Dieu vivant...». Sur le champ, la question qui se pose ici, n'est plus: ce Jésus, qui est-il? Mais plutôt, où va-t-il?». Là, Pierre n'a pas de réponse, il ne sait que dire jusqu'à ce que Jésus annonce: «sa mort» sur un vent de violence; la passion en vue de la résurrection. Quel scandale pour la clic, et quelle stupeur pour Pierre qui s'insurge à l'idée de concevoir une issue douloureuse avec une fin tragique pour l'homme auquel il a tant d'admiration et de respect. Hélas, le Fils de Dieu, comment peut-il subir la souffrance et mourir des mains humaines? Niet, ce n'est pas possible!

Mais nous, comment nous aurions accueilli cette nouvelle déstabilisante si nous avions été à la place de Pierre. C'est difficile à accepter, la recette de la violence et la mort pour un saint Homme qui plus, est «omnipotent». Eh bien, être chrétien, ne se limite pas aux miracles de multiplication de pains et poissons ou en la guérison des infirmes... cela ne consiste pas en une idéologie, ou la récitation des prières usuelles tels de slogans spirituels... Être du Christ, c'est-à-dire «Chrétien» est une démarche nous dit Jésus: «marcher comme lui». Cela suppose que chacun prenne sa «Croix» ou sa part de souffrance-épreuves! C'est cela qu'il nous faut bien comprendre. Par ailleurs, comme Pierre pour chacun de nous, la perspective de la souffrance, de la passion, de la mort est un challenge redoutable et détestable. On le voit dans l'évangile, à Gethsémani Jésus prie son Père d'éloigner de lui cette coupe de douleur. Ce sera sa grande tentation, en dehors de celle pendant les quarante jours et nuits au désert. Le pauvre Pierre dit: «Non!» il n'est pas d'accord; et voilà Jésus qui le traite de Satan. Qu'a-t-il fait de mal? Justement rien. Avant de se lancer à toute interprétation il faut bien comprendre le mot «Satan» qui, au point de départ, n'est pas cet autre nom attribué au «Diable» et qui désigne la créature déchue de l'Apocalypse ou le personnage terrifiant avec la queue qui pond. C'est plutôt une expression générique.

Ce mot désigne un objet (ou une personne) qui fait obstruction ou est un obstacle sur la route et qui empêche d'avancer. Dire à Pierre «arrière Satan» c'est lui faire savoir qu'il s'oppose à la volonté de Dieu ou pourrait empêcher au Fils de Dieu d'accomplir sa mission messianique. Au regard de ce qui suit, c'est donc normal que l'on réagisse avec une telle virulence face à un opposant redoutable au projet Rédempteur du Monde. Toi qui es-tu? Pour ton frère, pour ta sœur, pour tes collègues, dans ta famille... «Tu es Satan» pour celui à qui tu fais et l'empêche de faire la volonté du Seigneur. Chers tous, par-delà toute appréhension, l'Évangile indique aux Chrétiens que nous sommes une voie plus réaliste: il s'agit de vivre sa vie le mieux possible, en recherchant la stricte adhésion au plan que Dieu nous soumet. Tout compte fait, si les seules richesses qui ne se perdent pas sont des richesses d'amour, de don de soi, de générosité. Demandons à Dieu la grâce d'être focus sur l'amour et la Charité qui permettent d'amasser, nous dit Jésus, des trésors incroyables dans le ciel.

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS, UCAO
(Prêtre du Diocèse de N'Kayi CG.Bz)

(Suite de la page 10)

catholiques africains, qui, eux aussi se demandent le pourquoi d'une gestion du mariage si mal inculturée, alors que l'Évangile appelle à l'ouverture et au respect de la diversité de nos coutumes et de nos chemins de vie.»

Au terme de cette soutenance publique qui a rassemblé plusieurs compétences d'obédiences diverses et de nombreuses personnalités de divers rangs, le jury, après délibération, a déclaré Batantou Adrien, Docteur en Droit canonique avec la mention: La plus grande distinction (PGD), faisant de lui, un docteur de plus dans le clergé diocésain de l'Eglise particulière de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Considérant le consentement unanime des Evêques du Congo-Brazzaville lors de leur session extraordinaire du 5 juin 2023;

Article 1^{er}: l'Abbé Vivien Carol ETOUOLO est nommé secrétaire général de la Conférence des Evêques du Congo

Article 2: Monsieur l'Abbé Jean-Baptiste NGOYI NGOMA est nommé Gestionnaire de la Conférence des Evêques du Congo

Article 3: Le présent décret qui sera enregistré, publié dans les Actes de la Conférence épiscopale du Congo et communiqué partout où besoin sera, prend effet à partir de sa date de signature.

Article 4: Toutes dispositions



Archevêque de Brazzaville
Président de la Conférence Episcopale du Congo

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Le nouveau secrétaire général et le gestionnaire connus

Les fauteuils tournants du secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo seront désormais occupés par deux nouveaux locataires: les abbés Vivien Carol Etouolo, prêtre de l'archidiocèse d'Owando (Province ecclésiastique du nord: PENORD) en remplacement de l'abbé Brice Armand Ibombo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, prêtre du diocèse de Dolisie (Province ecclésiastique du sud-ouest: PESO) en remplacement de l'abbé Lambert Kionga.

L'abbé Brice Armand Ibombo est arrivé au secrétariat général en septembre 2013 en remplacement de Mgr Urbain Ngassongo, nommé évêque du nouveau diocèse de Gamboma. Pendant dix ans, sous les mandats de NN.SS Louis Portella Mbuyu, Daniel Mizonzo et Bienvenu Manamika Bafouakouahou comme présidents de la Conférence épiscopale du Congo, l'abbé Brice Armand Ibombo a redynamisé et revitalisé les commissions épiscopales avec la tenue régulière des récollections pendant les temps forts de l'année liturgique (Carême et Avent), la célébration de deux événements majeurs: le jubilé d'or des 50 ans de la Conférence épiscopale du Congo (2021-2022), le jubilé des 140 ans de l'évangélisation du Congo en mai-juin dernier, la tenue normale des sessions pastorales et assemblées plénières des évêques du Congo, l'accueil des nouveaux nonces apostoliques: Francisco Escalante Molina et Javier Herrera Corona; les nominations et les installations de quatre nouveaux évêques: Daniel Franck Nzika, évêque d'Imphondo succédant à Mgr Jean Charles Gardin qui a fait valoir ses droits à la retraite; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala succédant à Mgr Louis Portella Mbuyu admis à la retraite; Gelase Armel Kema, évêque de Ouessou succédant à Mgr Yves Marie Monot admis à la retraite; Toussaint Ngoma

Foumanet, évêque de Dolisie succédant à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, nommé archevêque métropolitain de Brazzaville; l'érection des Provinces ecclésiastiques: la Province ecclésiastique du nord (PENORD) avec l'érection de l'archidiocèse d'Owando qui comprend les diocèses suffragants de Ouessou et d'Impfondo; la Province ecclésiastique du centre (PEC) avec l'archidiocèse de Brazzaville qui comprend les diocèses suffragants de Kinkala et Gamboma; la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) avec l'érection de l'archidiocèse de Pointe-Noire et les diocèses suffragants de Nkayi et Dolisie; les nominations de deux nouveaux archevêques et l'imposition des palliums: Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et Angel Miguel Olaverri Aroniz, archevêque de Pointe-Noire; l'accueil des cardinaux: Petro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican, Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui (RCA), Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RDC), Michaël Czerny, préfet du Dicastère chargé du développement au Vatican; l'aménagement du cadre de vie au centre interdiocésain des œuvres (CIO): secrétariat général, dortoirs des évêques, l'organisation de diverses sessions de formation sur la gestion du patrimoine de l'Eglise pour les évêques du Congo, les aumôniers nationaux des mouvements d'apostolat,



Abbé Vivien Carol Etouolo

les économistes diocésains et des directeurs diocésains des œuvres pontificales missionnaires (OPM); participation de la délégation congolaise au 5^e voyage africain du Pape François, à Kinshasa en RDC du 30 janvier au 4 février 2023; aménagement du salon et de la salle de réunions des évêques, grâce au partenariat entre le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo et Catholic relief Services (CRS) avec don du matériel informatique; réfection de la salle de conférence et installation d'une mini imprimerie au CIO. Bref, les abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga, prêtres des diocèses de Gamboma et de Dolisie quittent le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo avec le sentiment d'avoir accompli leur mission. A titre de rappel, les secrétaires généraux qui se sont succédé: Père Jean-Claude Pariat (spiritain de 1973 à 1978); les abbés Dominique Kimbembo (1978-1985); Bernard Nsayi (1985-1988), François De Paul Moundanga Ibéni (1988-1995); Pierre Zatul (1995-1999), Charles Mabilia Pambou (1999-2001);



Abbé J. Baptiste Ngoyi Ngoma

Alphonse Taty Mboumba (2001-2012); Urbain Ngassongo (2012-2013); Armand Brice Ibombo (2013-2023).

Pascal BIOZI KIMINOU

Les nominations de ces deux nouveaux secrétaires généraux font suite à la session extraordinaire tenue le 5 juin 2023 à Brazzaville.

Nous publions le décret de nomination des nouveaux secrétaires généraux et gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo. Décret n°2023-052 du 22 août 2023 portant nomination du secrétaire général et du gestionnaire de la Conférence des Evêques du Congo-Brazzaville; Le Président de la Conférence des Evêques du Congo, Vu le canon 452 alinéa 1 du CIC/83 qui détermine la structure organique de chaque Conférence;

Vu le canon 458 qui définit le rôle du secrétaire général de la Conférence des Evêques;

Vu les articles 32 à 37 des statuts de la Conférence des Evêques du Congo portant attributions des missions du Gestionnaire appelé aussi secrétaire général adjoint;



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Archidiocèse de Brazzaville recrute du personnel pour l'Econamat Diocésain.

Postes à pourvoir:

- Econome Diocésain (1)
- Responsable administratif et financier (1)
- Comptable (1)
- Trésorier (1)
- Chargé des systèmes d'information (1)
- Caissier (1)

Critères communs à tous les postes:

- Etre Congolais et chrétien catholique;
- Avoir une connaissance du milieu ecclésial;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral;
- Posséder d'excellentes aptitudes interpersonnelles, être capable de travailler en équipe dans un environnement chrétien et surtout être de bonne moralité.

Contenu des postes à pourvoir:

POSTE 1: ECONOMIE DIOCESAIN

Missions:

Sous l'autorité de Monseigneur l'Archevêque, rendant compte au Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques et travaillant en étroite collaboration avec le Vicaire Général, vous aurez pour mission d'administrer les biens et ressources de l'Archidiocèse de Brazzaville et de veiller à la cohérence entre choix pastoraux et moyens économiques. L'Econome Diocésain assure la bonne gestion des quatre (04) grandes fonctions ci-après:

• Assurer la gestion administrative, comptable, financière, et fiscale

- Gérer les affaires économiques en lien avec le Conseil pour les Affaires Economiques;
- Elaborer le budget annuel et le plan stratégique sur une période de trois (03) ans);
- Veiller à la conformité des comptes, la consolidation des comptes, la gestion financière, le suivi mensuel de la trésorerie et des placements, l'analyse financière, le suivi fiscal et le reporting régulier;
- Développer des ressources (supervision des campagnes de collecte de fonds, etc.) et participation à la conduite de différents projets en collaboration avec le Conseil Episcopal, autres Conseils et les acteurs locaux (paroisses notamment);
- Superviser l'élaboration des états financiers de fin d'année (bilan, compte de résultat et annexes);
- Superviser les achats et les passations de marchés;
- Coordonner la gestion des services généraux;
- Suivre la certification des livraisons ou de services exécutés, l'entretien et la réparation des matériels de l'entité;
- Assurer toutes autres tâches en lien avec le poste.

• Gérer les ressources humaines, dans un environnement souvent complexe (présence à la fois de laïcs salariés et de bénévoles)

- Proposer et mettre en œuvre la politique de Ressources Humaines (RH), avec des outils de gestion adaptés.
- Superviser l'administration du personnel;
- Proposer et mettre en œuvre une politique de recrutement et de formation pour l'ensemble du personnel (bénévoles et salariés) dans le respect de la réglementation sociale en vigueur.

• Assurer la gestion de l'immobilier en s'appuyant sur les orientations pastorales et les études de l'immobilier diocésain

- Participer à l'élaboration de la stratégie immobilière à moyen terme (05) ans;
- Piloter les chantiers en cours et les projets à venir.

• Gérer les affaires juridiques tant sur le plan des ressources humaines, du droit immobilier, civil

- Organiser la certification des comptes en fin d'année.

Profil recherché:

Expérience et compétences requises:

- Etre titulaire d'un Bac + 4 en Comptabilité, Economie, Management des Organisations, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins cinq (05) ans à un poste similaire;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction administrative et un esprit de synthèse;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants de MS Office, etc.);
- Avoir une expérience significative réussie dans la maîtrise de la gestion budgétaire, financière et des placements;
- Etre autonome et avoir la capacité de travailler en équipe avec des profils et des cultures variés et en réseau, l'organisation dans le travail, la rigueur et la discrétion, la réelle aptitude à gérer les priorités et à proposer des solutions à l'Archevêque;
- Avoir une expérience dans le management d'une équipe: qualités humaines, relationnelles et pédagogiques avérées;
- Avoir une bonne culture juridique dans les domaines: immobilier, droit du travail, associations...;

- Avoir le sens de l'écoute et de consensus, créatif et imaginatif, capacité à mobiliser les moyens autour de projets de dimensions variables;
- Etre dans un esprit de synodalité et de solidarité avec les curés des paroisses et les services pastoraux;
- Avoir le sens et l'amour de l'Eglise, la compréhension intérieure de sa mission d'évangélisation et une vraie empathie vis-à-vis de la dimension de service du «peuple de Dieu»;
- Assurer l'administration, la gestion des ressources humaines et du matériel;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 2: LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Missions:

Sous l'autorité de l'Econome Diocésain vous assurez les missions suivantes:

• Assurer la gestion administrative, comptable, financière et fiscale

- Animer le processus budgétaire et suivre les dépenses en lien avec l'équipe de l'Econamat Diocésain;
- Développer une vision prospective sur les finances, les placements et la gestion budgétaire de l'Archidiocèse;
- Accompagner et conseiller les prêtres et les membres des Conseils Economiques dans la gestion de leur paroisse;
- Participer à la stratégie de développement des ressources du diocèse (Denier de l'Eglise, dons et legs, quêtes...);
- Participer à la conduite de différents projets en collaboration avec le Conseil Episcopal et les acteurs locaux;
- Assurer l'administration, la gestion des ressources humaines et du matériel;
- Superviser les achats et les passations de marchés;
- Assurer l'organisation matérielle des réunions institutionnelles et logistiques des sessions de formation et autres activités;
- Coordonner la gestion des services généraux;
- Suivre la certification des livraisons ou de services faits, l'entretien et la réparation des matériels de l'institution;
- Assurer toutes autres tâches en lien avec son poste.

• Gérer les Ressources Humaines

- Etre garant de la gestion RH des équipes de l'Archidiocèse (laïcs salariés et bénévoles) et de la vie matérielle des prêtres;
- Suivre les différentes politiques RH (recrutement, fin de mission, formation continue).

• Piloter l'immobilier

- Piloter et suivre les projets immobiliers et les chantiers en cours, y compris l'immobilier scolaire en lien avec les congrégations;
- Suivre la gestion courante du parc immobilier, accompagner les paroisses et les associations dans les arbitrages.

Profil recherché:

Expérience et compétences requises:

- Etre titulaire d'un Bac + 4 en Comptabilité, Economie, Management des Organisations, Management des Ressources Humaines, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins cinq (05) ans à un poste similaire;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction administrative et un esprit de synthèse;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants de MS Office, etc.);
- Avoir une expérience significative réussie dans la maîtrise de la gestion budgétaire, financière et des placements;
- Avoir une autonomie, la capacité de travailler en équipe avec des profils et des cultures variés et en réseau, l'organisation dans le travail, rigueur et discrétion, réelle aptitude à gérer les priorités et à proposer des solutions à l'Archevêque;
- Avoir une expérience dans le management d'une équipe: qualités humaines, relationnelles et pédagogiques avérées;
- Avoir une bonne culture juridique dans les domaines: immobilier, droit du travail, associations...;
- Avoir le sens de l'écoute et de consensus, créatif et imaginatif, capacité à mobiliser les moyens autour de projets de dimensions variables;
- Etre dans un esprit de synodalité et de solidarité avec les curés des paroisses et les services pastoraux;
- Avoir le sens et l'amour de l'Eglise, la compréhension intérieure de sa mission d'évangélisation et une vraie empathie vis-à-vis de la dimension de service du «peuple de Dieu»;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 3: COMPTABLE

Missions:

Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier, vous assurez les missions suivantes:

• Suivre et clôturer les comptes de l'Econamat Diocésain

- Conseiller et appuyer les Trésoriers des paroisses;
- Assister le Responsable Administratif et Financier dans l'élaboration du budget;
- Contrôler la saisie comptable des écritures;
- Réviser les comptes en cours d'année et clôturer les comptes en fin d'année;
- Etablir les documents de fin d'année (bilan, compte de résultat) et analyse des résultats;
- Faire les déclarations fiscales;
- Faire le suivi financier;
- Traiter les factures;
- Préparer la révision comptable;
- Rédiger et réviser les procédures;
- Accompagner les paroisses dans la gestion financière.

• Gérer la comptabilité générale, analytique et budgétaire des services diocésains et de la Maison du diocèse

- Conseiller et appuyer les responsables de ces services;

- Saisir les écritures comptables;
- Aider à l'élaboration du budget.

• Participation à la comptabilisation de l'Association diocésaine et des associations liées

- Comptabiliser les opérations de placements et suivi de trésorerie;
- Contrôler et régler les factures des fournisseurs;
- Répondre à toute demande liée à la gestion et l'administration selon les besoins.

Profil recherché:

Expérience et compétences requises:

- Etre titulaire d'un Bac + 3 en Comptabilité, Economie, Management des Organisations, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins cinq (05) ans à un poste similaire;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction administrative et un esprit de synthèse;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants de MS Office, etc.);
- Avoir une expérience significative réussie dans la maîtrise de la gestion budgétaire, financière et des placements;
- Avoir une autonomie, une capacité de travailler en équipe avec des profils et des cultures variés et en réseau, l'organisation dans le travail, la rigueur et la discrétion, la réelle aptitude à gérer les priorités et à proposer des solutions à l'Archevêque;
- Avoir une expérience dans le management d'une équipe: qualités humaines, relationnelles et pédagogiques avérées;
- Avoir une bonne culture juridique dans les domaines: immobilier, droit du travail, associatifs...;
- Avoir le sens de l'écoute et de consensus, créatif et imaginatif, capacité à mobiliser les moyens autour de projets de dimensions variables;
- Etre dans un esprit de synodalité et de solidarité avec les curés des paroisses et les services pastoraux;
- Avoir le sens et l'amour de l'Eglise, la compréhension intérieure de sa mission d'évangélisation et une vraie empathie vis-à-vis de la dimension de service du «peuple de Dieu»;
- Avoir une bonne maîtrise d'Excel;
- Avoir le sens relationnel et l'esprit d'équipe;
- Avoir l'esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 4: TRESORIER

Missions:

Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier, vous assurez les missions suivantes:

- Enregistrer et traiter les dons effectués dans le cadre du denier de l'Eglise et de la collecte paroissiale;
- Assurer au quotidien le suivi de la trésorerie ainsi que le règlement, à échéance, des factures dues;
- Effectuer les opérations bancaires et de trésorerie au jour le jour;
- Exécuter les opérations de flux de placements à court terme décidées par l'Archevêque;
- Comptabiliser les écritures liées aux opérations (bancaires et trésorerie);
- Etablir des situations de trésorerie hebdomadaire;
- Mettre à jour les tableaux présentant la situation du portefeuille de placements en lien avec le contrôle de gestion;
- Préparer les états de rapprochements bancaires.

Profil recherché:

Expérience et compétences requises:

- Etre titulaire d'un Bac + 3 en Comptabilité, Economie, Management des Organisations, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins cinq (05) ans à un poste similaire;
- Avoir un bon niveau d'utilisation du tableur EXCEL et, idéalement la connaissance du logiciel comptable;
- Avoir la discrétion, la fiabilité et le sens du service;
- Avoir la capacité à créer des liens de collaboration et à rendre compte auprès de l'Economiste Diocésain;
- Avoir l'adaptabilité pour répondre aux autres besoins identifiés par le responsable comptable;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 5: RESPONSABLE DU PATRIMOINE ET MOYENS GENERAUX

Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier, vous assurez les missions suivantes:

Missions:

• Gérer le patrimoine et les moyens généraux

- Coordonner l'ensemble des activités concernant la gestion financière et comptable;
- Entretenir et sécuriser l'immobilier de l'entité (services, installations, équipements);
- Contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'entité par la mise à disposition de la meilleure infrastructure dans le cadre des budgets alloués;
- Expertiser le patrimoine existant de l'entité.

• Répondre aux besoins internes en maîtrisant les coûts et en sélectionnant les fournisseurs fiables:

- Optimiser l'allocation des moyens en fonction du besoin réel des structures;
- Assurer l'entretien du site et le maintien en bon état des infrastructures (locaux) et des moyens administratifs;
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité;
- Gérer les actifs non productifs (gestion du mobilier, matériel informatique, matériel pédagogique, outillage...);
- Elaborer et appliquer les procédures de gestion du mobilier, carburant et consommables;
- Gérer le parc automobile (carburant, assurances, entretien et réparation).

Profil recherché:

- Etre titulaire d'un Bac + 4 en Comptabilité, Economie, Management des Organisations, Management des Ressources Humaines, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins cinq (05) ans à un poste similaire;
- Maîtriser parfaitement le traitement comptable des investissements (inventaire, réforme...);
- Etre disponible et avoir le sens de communication;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 6: CAISSIER

Sous l'autorité du Trésorier vous assurez les missions suivantes:

Missions:

- Traiter les opérations de retraits et de dépôts d'argent à l'Econamat Diocésain;
- Tenir la caisse, compter les espèces et faire les arrêts journaliers, hebdomadaires et mensuels;
- Sécuriser les fonds dans un coffre-fort, dans le strict respect de la procédure;
- Passer les écritures comptables;
- Effectuer les approvisionnements avec le Trésorier.

Profil recherché:

- Etre titulaire d'un Bac + 2 en Comptabilité, Economie, ou dans toutes autres disciplines connexes;
- Justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins deux (02) ans à un poste similaire;
- Avoir la maîtrise du fonctionnement de la caisse;
- Avoir le sens de la discrétion;
- Avoir une très bonne capacité d'organisation;
- Avoir une bonne moralité;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

POSTE 7: CHARGE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier vous assurez les missions suivantes:

Missions:

- Garantir et veiller au bon fonctionnement et à l'optimisation des systèmes d'information;
- Assurer la maintenance du parc informatique, l'administration du réseau informatique, la mise en place et le suivi des équipements informatiques, de télécommunication, de visioconférence et de traduction simultanée lors des réunions, sessions de formation et autres activités de recherche;
- Contribuer à la sécurité du système d'information et à l'administration des plateformes web (site internet, portail intranet, application de gestion, bibliothèque virtuelle, réseaux sociaux,...);
- Appuyer le personnel et les usagers dans l'appropriation des différents outils technologiques (hard & soft) existants et à venir;
- Effectuer toutes les tâches nécessitant une compétence en TIC.

Profil recherché:

- Etre titulaire d'un Bac + 4 en informatique ou avoir suivi un parcours en école d'ingénieurs avec une spécialité en informatique.
- Justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dont au moins deux (02) ans à un poste similaire;
- Avoir une parfaite connaissance des systèmes d'information;
- Avoir une maîtrise des outils de développement;
- Avoir une maîtrise des langages informatiques;
- Avoir une bonne connaissance en conceptualisation et modélisation des SI;
- Avoir une maîtrise des techniques de gestion de projet;
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse;
- Avoir la maîtrise de l'anglais;
- Savoir travailler en autonomie;
- Etre âgé de 60 ans au plus au 31 décembre 2023.

• DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature: lettre de motivation datée et signée adressée à l'Archevêque; un curriculum vitae contenant les coordonnées de 03 personnes référentes; les copies des diplômes universitaires, des attestations et/ou certificats de travail; copie de la pièce d'identité. Ce dossier devra être déposé au Secrétariat de l'Archevêché.

Adresse: 01, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Centre-ville, Brazzaville.

Tél: 06 599 02 80

E-mail en fichier unique pdf sur: archibrazza1@gmail.com

• DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS: 15 septembre 2023

NB: Les postes sont à pourvoir immédiatement et sont basés à Brazzaville. Les candidats intéressés doivent être Congolais et chrétiens de l'Eglise Catholique. Seuls les présélectionnés sont contactés pour la suite du processus.

Fait à Brazzaville, le 21 août 2023



Monseigneur Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Archevêque de Brazzaville

UNIFORMISATION DE LA TENUE SCOLAIRE

Le président de l'APEEC invite à la patience

Pour éradiquer les violences en milieu scolaire, plusieurs pistes sont actuellement explorées, dont l'uniformisation de la tenue dans les sous-secteurs de l'enseignement général et technique. C'est ce à quoi le Gouvernement s'attèle.

Christian Grégoire Epouma, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) a invité la communauté parentale congolaise à la patience et au calme, en attendant la publication du décret y relatif.

C'était au cours d'une interview qu'il a accordée à la presse nationale, le 22 août 2023 à Brazzaville.

Les semaines passent et les couleurs de la rentrée s'annoncent. C'est un événement auquel les parents sont appelés à se préparer. Malheureusement, il se pose encore la question de l'unification de la tenue scolaire soulevée par les ministres de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou, de l'enseignement technique Ghislain

Thierry Maguessa Ebomé et du président en exercice de l'APEEC Christian Grégoire Epouma. «Je profite de vos micros pour dire aux parents de prendre leur mal en patience, puisqu'il s'agit maintenant d'une question administrative c'est-à-dire la publication du décret qui apporte la précision sur les couleurs de la tenue scolaire au niveau de ces deux sous-secteurs de l'enseignement. Nous partageons la même inquiétude avec les parents», a dit Christian Grégoire Epouma.

A la question de savoir :qu'advient-il si on arrivait en septembre sans être édifiés? Le président de l'APEEC entrevoit la recrudescence des actes de banditisme en milieu scolaire: «Nous risquerons de vivre les mêmes affron-



Christian Grégoire Epouma répondant aux questions des journalistes

tements dans les rues, les agglomérations...»

Au sujet des commerçants qui ont déjà mis les anciennes tenues sur le marché, il les a également invités à la patience. «Le commerce, c'est aussi les risques. Nous sommes les partenaires du Gouvernement, nous attendons tous la publication de ce décret qui est

dans le circuit d'approbation pour recueillir les contreseings des ministres concernés», a-t-il précisé.

Cette approche de solution ne requiert pas l'assentiment de toute la communauté éducative. Certains pensent qu'il faut moraliser la société congolaise.

Victor GUEMBELA

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Les établissements supérieurs exhortés à adhérer à l'institution

La ville de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) a abrité récemment la première conférence des recteurs et des chefs d'établissements supérieurs membres de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) Afrique Centrale et Grands lacs. Le Pr Edouard Ngamountsika, responsable du bureau national de cette institution en République du Congo y a pris part.

Il ressort de son constat que le Congo, son pays, y était très peu représenté, puisqu'à ce jour, il n'a que quatre établissements ayant adhéré à l'AUF. Dans le souci de susciter de nouvelles adhésions, le Pr Ngamountsika a procédé, vendredi 25 août 2023 à Brazzaville, au lancement de la campagne de sensibilisation pour présenter aux établissements non membres des avantages qu'ils bénéficieraient en adhérant à l'AUF. Cette campagne se poursuivra à Pointe-Noire. Devant un parterre des responsables des écoles, des instituts et des universités d'enseignement supérieur de Brazzaville, Edouard Ngamountsika a déploré le fait qu'il n'y a pas assez d'établissements congolais membres de l'AUF, avant de la présenter ainsi que ses modalités d'adhésion.

Contrairement à une certaine opinion qui trouvait la représentation de l'AUF Congo comme un simple cyber-café, l'AUF est «une association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et opérateur de la francophonie universitaire...l'AUF n'a pas d'universités, mais elle accompagne les établis-

sements membres sur beaucoup de choses. Nous avons un catalogue d'universités, de chercheurs, qui peuvent apporter la réponse sollicitée auprès de l'établissement qui en a besoin», a-t-il fait savoir.

Il a, en outre, exposé les grands projets de l'AUF qui se résument en ces termes: apprendre et entreprendre. Apprendre qui concerne l'accompagnement, dans la conception des programmes, des cours, etc. l'AUF dispose des experts aussi bien nationaux qu'internationaux, qui sont sélectionnés par appel à candidature, en ligne. Ce sont ces experts qui assurent les formations avec l'appui de l'AUF, par rapport à son cahier des charge. Entreprendre, parce que l'AUF Congo dispose d'un centre d'employabilité francophone, qui a pour rôle de donner des outils supplémentaires aux étudiants en licence 3, en master ou en année de thèse, afin de les aider à s'insérer dans la vie professionnelle. Et sous peu, le Congo va signer le statut national de l'étudiant entrepreneur (SNE), pour conforter ce projet.

Dans l'échange avec ses interlocuteurs, Edouard Ngamountsika a décliné les



Le Pr Edouard Ngamountsika (au milieu) et les responsables des universités privées de Brazzaville

raisons pour lesquels les établissements sont exhortés à adhérer à l'AUF. Il s'agit, entre autres, de participer au rayonnement de la francophonie scientifique, participer à la gouvernance de la francophonie scientifique, assurer le développement international, accéder à l'éligibilité aux services de financement. D'autant qu'il y a sur les plateformes de l'AUF beaucoup d'appels d'offre auxquels les Congolais ne postulent presque pas. Il a assuré que si ces établissements adhèrent à l'AUF, ils peuvent bénéficier des services de l'expertise

scientifique francophone. Les participants satisfaits de cette communication ont suggéré au responsable pays de l'AUF de plaider, entre autres, pour la mobilité entre les universités publiques et privées locales avant de s'ouvrir vers l'extérieur.

Avec plus de 1000 établissements membres répartis dans 115 pays, l'Agence universitaire de la francophonie est l'un des plus grands réseaux universitaires à travers le monde.

Gaule D'AMBERT

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	96 Euros	
	Expédié: 23.400	192 Euros	
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	
	Expédié: 46.800	192 Euros	
France, Afrique, Francophone		Europe	
91 Euros		100 Euros	
		200 Euros	
Amérique-Asie			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SOCIETE

Comme au cinéma!

Il ne fait aucun doute que l'activisme politique ne se plaît pas à la discrétion. C'est ce que semble prouver l'aventure de Fredy Kiengos Emygele, un jeune homme dont l'aventure récente semble relever du cauchemar. Vivant de navettes entre Impfondo dans la Likouala et Brazzaville, achetant et revendant à l'occasion ce que la période lui offrait (fruits, viande, poissons etc...), il était connu jusqu'ici que pour sa passion, parfois bruyante et gaie, pour le football.

Mais, à l'heure des choix politiques qui se précisent dans ce pays tous les quatre ou cinq ans, soit pour les législatives, soit pour les élections générales ou même pour la présidentielle, il s'est trouvé devant le choix difficile de s'abstenir de voter. Il pensait, faisant ainsi, se préserver de tous les tracass, d'autant qu'autour de lui, tout n'était que jacasseries militantes bruyantes. «Lui ? Oh ! c'est quelqu'un qui ne fait pas de politique», murmurait-on dans son dos. Il entendait les



Fredy Kiengos Emygele

cancans sur lui, mais ne s'en préoccupait pas. Il laissait dire et laissait faire.

Jusqu'au jour où son voisin lui posa une question désarçonnante. «A au fait, lui demanda-t-il, il paraît que tu es allé te promener du côté de Madibou ?». Il était surpris.

«Madibou, qu'est-ce que je serais allé faire là-bas ? Je n'y connais personne !»

C'est ainsi que son histoire commença. Nous étions en janvier. En mars, son voisinage n'était plus que ragots et railleries sur son dos ou même bien en face.

Dans tout son quartier, ceux qui le connaissaient changeaient de trottoir à sa vue. Il ne comprit le fin mot de toute cette cabale que lorsque quelqu'un de particulièrement courageux vint lui reprocher, directement, d'avoir opté pour Paulin Makaya, l'opposant sulfureux.

Depuis lors, il vit un calvaire : s'il nie ce lien politique, on l'accable de plus belle. S'il accepte, ne connaissant pas l'homme, il a l'impression de manquer de vérité. Depuis lors, il se fait discret, rasant les murs dans son propre quartier.

D. M.

FESTIVITES DU 15 AOÛT

Les populations de Kibouendé ont commémoré l'évènement

Dans le cadre de la célébration des 63 ans de l'indépendance du Congo, des rencontres sportives ont été organisées dans la communauté urbaine de Kibouendé (département du Pool), sur initiative de l'administrateur-maire de la localité Mireille Demazza. Ces retrouvailles ont été l'occasion pour les populations de faire le tour d'horizon avec l'administrateur-maire des actions menées dans la communauté et de projeter l'avenir.

Nommée par décret présidentiel du 15 avril 2022 à la tête de la communauté urbaine de Kibouendé, l'administrateur-maire Mireille Demazza n'a cessé de gagner la confiance de ses administrés. Ce, à travers les actes qu'elle pose, notamment en matière d'assainissement, de sport et d'assistance aux personnes vulnérables.

Les rencontres sportives relatives aux festivités des 63 ans de l'indépendance du Congo ont mis aux prises des équipes de football et de nzango de la localité. Félicitant l'esprit de cohésion et de fraternité ayant prévalu au cours de ces moments de loisirs, l'administrateur-maire de



Mireille Demazza

Kibouendé a fait don d'équipements sportifs aux gagnants. Passant en revue la vie dans la communauté, les populations ont exprimé leur reconnaissance à Mireille Demazza pour ses multiples actions à l'endroit des administrés.

Il s'agit, entre autres, du respect de la mesure gouvernementale relative à l'organisation de l'opération de salubrité publique chaque premier samedi du mois, de la prise en charge des personnes vulnérables notamment des malades souffrant de rhumatismes articulaires qui ont bénéficié de soins gratuits et des dons de maillots thermiques contre le froid.

Mireille Demazza a également procédé à la réhabilitation du bâtiment de l'école de Kinkokosso afin d'assurer de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Il en est de même de l'installation à la Place de la République de Kibouendé, d'un écran géant afin de permettre aux férus de football, de suivre en direct des grands événements sportifs. En clair, il s'agit pour elle d'accompagner le Président de la République dans la lutte contre la délinquance juvénile. Allusion faite au phénomène déplorable du moment: «les bébés noirs ou les kulunas».

Edgard EKOUMANY

FORMATIONS SANITAIRES

Un rapport d'évaluation générale présenté à Brazzaville

Grâce au projet Kobikisa, financé par la Banque mondiale, l'ONG Médecin d'Afrique a réalisé une étude portant sur l'évaluation générale des formations sanitaires publiques et privées en République du Congo. Le rapport de ladite évaluation a été présenté, lundi 21 août 2023, à Brazzaville.



Les participants pendant la présentation du rapport

C'était en présence de Paul Oyéré Moké, directeur général de la population, représentant le ministre de la Santé et de la population, de Aubain Lepassa, économiste-santé Banque mondiale au Congo, Darius Eryx Mbou Essié, coordonnateur du projet Kobikisa qui a assuré la modération des travaux. Réaliser une évaluation technique initiale des différentes formations sanitaires (FOSA) offrant les soins de base et des services d'appui aux soins en vue de leur catégorisation ou labélisation, prélude à leur contextualisation est l'objectif visé par cette étude.

A l'ouverture des travaux, le directeur général de la population a précisé à l'auditoire composé des directeurs départementaux des soins et services de santé (DDSSSA), des responsables des districts et formations sanitaires, etc., que le projet Kobikisa vise l'amélioration des services des soins maternels et infantiles par approche basée sur la performance.

Le représentant du ministre a, indiqué que l'évaluation des formations sanitaires est une étape nécessaire qui permet de connaître leur niveau de base, avant de les contextualiser non seulement dans le cadre du financement basé sur la performance, mais aussi dans le cadre de la caisse d'assurance

maladie universelle. « Cette évaluation initiale permet de mesurer l'évolution de leur performance, afin d'orienter les mesures correctrices et donc une bonne planification », a-t-il souligné.

L'évaluation générale des formations sanitaires a permis d'apprécier la situation initiale des différentes structures de santé offrant les soins de base et des services d'appui aux soins. En tout, 1042 formations sanitaires publiques et privées, 34 postes de transfusion sanguine, 52 districts sanitaires et 12 directions départementales des soins et services de santé, ont été évaluées.

Les résultats se présentent ainsi qu'il suit : 8/12 DDSSSA de la République du Congo ont une moyenne performance globale, 3/12 DDSSSA ont une assez bonne performance, aucune d'elles n'a une bonne performance ; 50% des districts sanitaires ont une faible performance globale, 32,7% ont une performance moyenne et 17,2% ont une bonne performance globale ; plus de ¾ (trois quarts) de cliniques sanitaires ou postes de santé de type 1 (82,9%) ont une faible performance.

La performance globale des hôpitaux évaluée dans les départements est en majorité faible. Tous les hôpitaux de base et/ou cliniques de type 2 des départements de la Likouala et de la Cuvette-Ouest ont une faible performance. Seul le département de Pointe-Noire dispose d'hôpitaux de base et cliniques de type 2 à bonne performance.

Concernant les postes de transfusion sanguine, dans l'ensemble, 50% de Pointe-Noire ont une assez bonne performance et 25% de la Sangha ont une moyenne performance. Le reste des postes de tous les départements ont une faible performance.

In fine, les experts ont sollicité à la direction générale des soins et services de santé d'appuyer les différentes structures d'administration sanitaire décentralisée ainsi que les structures des soins de santé pour améliorer leur performance en termes d'infrastructures d'hygiène, de plateaux techniques, de gestion de médicaments, de gouvernance et de gestion financière pour une bonne offre des soins.

Gaule D'AMBERT

SANTE

Consensus sur les protocoles thérapeutiques standards

Conduite par son premier responsable Darius Eryx Mbou Essié, l'unité de coordination du projet de renforcement du système de santé Kobikisa a organisé, mardi 22 août 2023 à Brazzaville, une formation relative au consensus sur les protocoles thérapeutiques des soins.



Le présidium à l'ouverture des travaux

A l'ouverture des travaux, le Pr Hugues Isoibeka, directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville, a exhorté les participants à « percevoir le document (qui faisait l'objet de cette formation) comme un moyen de rationalisation. Mais la mise en œuvre de ce processus a toujours posé problème ». Et, « cette rationalisation est parmi tant d'autres pratiques médicales. Comme tout outil participatif et collaboratif, il reste un document à parfaire », a-t-il poursuivi. Dans son intervention, le coordonnateur du projet Kobikisa, Darius Eryx Mbou Essié, a rappelé que cette formation visait, entre autres, à vulgariser aux autres collègues médecins la pertinence des protocoles thérapeutiques standards dans les soins, présenter la prise en charge des pathologies majeures du panier des soins retenus par la caisse d'assurance maladie universelle par niveau des soins, amender les protocoles en les contextualisant selon le feedback des participants. D'où pour lui, les conduites thérapeutiques recommandées viennent

comblent un besoin, notamment l'existence des recommandations pour la pratique clinique.

Ont pris part à cet atelier un expert rédacteur par groupe de spécialité, les directeurs départementaux de la santé des 12 départements du Congo, des médecins chefs de districts sanitaires, des chefs de centres de santé intégrés, des directeurs d'hôpitaux, des médecins d'hôpitaux généraux et de référence, etc.

En dehors de Brazzaville, les ateliers décentralisés de consensus vont, aussi, être organisés à Pointe-Noire, Dolisie (Niari) et Oyo (Cuvette). Ils seront organisés en salle et en présentiel durant deux matinées. Les exposés en salle seront suivis de discussions animées par les experts en santé. Les pathologies dont les prises en charge seront présentées sont au nombre 3: syndromes/pathologies graves pour enfant y compris la

drépanocytose, trois chirurgies pour adulte (paludisme, hypertension artérielle, complications de grossesse).

C'est pour améliorer l'accès aux services de santé de la mère et de l'enfant que le Gouvernement congolais a lancé le projet Kobikisa. Celui-ci est financé sur un prêt de la Banque mondiale d'une bagatelle de cinquante millions de dollars US. Il est structuré en trois composantes: financement du projet et PBF et soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants...pour les ménages pauvres; gouvernance des finances publiques (gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé); gestion et suivi du projet : assurer une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet.

G. D.

**ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE**

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

**INSERTION LEGALE
REFONTE DES STATUTS**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du vingt-six mai deux mille vingt et un, enregistré dans la même ville le vingt juillet de la même année sous le Folio 134/8 n° 1608, le Notaire soussigné a reçu la refonte des statuts de la Société dénommée :

INTERIM EMPLOIS ET SERVICES MERCINA «I.E.S.M»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE FRANCS CFA: CINQ MILLIONS
SIEGE SOCIAL: II, AVENUE GUSTAVE ONDZIEL, CENTRE-VILLE
ARRONDISSEMENT I EMERY PATRICE LUMUMBA, POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays :

- Prestations de services généraux ;
- Présentation et location du personnel divers et temporaire ;
- Commerce général ;
- Entretien
- Courtage assurance ;
- Vente des hydrocarbures ;
- Gardiennage ;
- Transport et logistique.

Et d'une manière plus générale, toutes les

opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.
- Gérante: veuve NZOMAMBOU née Joséphine MIANKOUKILA, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité congolaise, née à Boko (Département du Pool) le vingt décembre mil neuf cent quarante-neuf; Titulaire de la Carte Nationale d'Identité délivrée en date du cinq décembre deux mille dix-neuf à Brazzaville sous le numéro 1321490001564 BZ0119NKC22V8-02
- Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du quatre août deux mille vingt et un sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2021-B-01115.
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2008-B12-00217

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants Place de la Fontaine (ex camp 15 Août)
Boîte Postale 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (00242) 06 67789 61
E-mail : salomonlouboula@gmail.com

**ANNONCE LEGALE
BRASSERIES DU CONGO
En sigle «BRASCO»**

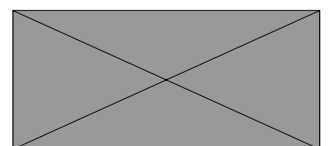
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 75.207.806.100 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE EDITH LUCIE BONGO-ONDIMBA, MPILA B.P. : 105, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/ BZV-01-1968-B14-00006.
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL MISE A JOUR DES STATUTS.

Aux termes du Procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2023 de la Société BRASSERIES DU CONGO, reçue au rang des minutes de l'Office Notarial Salomon LOUBOULA à Brazzaville, le 14 Avril 2023, dûment enregistré à Brazzaville EDT-Plaine, le 14 Août 2023, sous folio 150/13, numéro 4030, les Actionnaires de la Société BRASSERIES DU CONGO, en sigle « BRASCO », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de Soixante-quinze milliards deux cent sept millions huit cent six mille cents (75.207.806.100) Francs CFA, divisé en 1.018.386 actions de 73.850 FCFA chacune, dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Edith Lucie Bongo Ondimba, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°01-1968-B14-00006, ont décidé : Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Mixte réunie le 14 Avril 2023, a décidé d'augmenter le capital social de 3313.431.700 FCFA pour le porter d'un montant de 71.694.374.400 FCFA à un montant de 75.207.806.100 FCFA, par incorporation de bénéfices prélevés sur le compte report à nouveau à hauteur de 3.509.542.600 FCFA, correspondant à une partie du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette augmentation de capital a été réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 1.018.386 actions existantes de 70.400 FCFA à 73.850

FCFA chacune. Déclaration notariée relative à l'augmentation du capital social reçue à cet effet par Maître Salomon LOUBOULA, le 14 Avril 2023, enregistrée à Brazzaville EDT-Plaine, le 14 Août 2023 sous folio 150/17, numéro 4034, l'augmentation du capital social de la société BRASSERIES DU CONGO en sigle « BRASCO » de 3.513A31.700 FCFA a été définitivement réalisée. Les statuts ont été mis à jour, le 17 avril 2023, déposés le même jour au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, et enregistrés à Brazzaville EDT-Plaine, le 14 Août 2023, sous folio 150/18, numéro 4035. Dépôt légal a été effectué, le 21 Août 2023 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville enregistré sous le numéro 01-2023-D-00417, Les formalités d'inscription modificative ont été accomplies, le 21 Août 2023 au Greffe du Tribunal du Commerce à Brazzaville sous le CG-BVZ-01-1968-B14-00006.

Pour insertion Légale, le 23 Août 2023.



Maître Salomon LOUBOULA.



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) informe l'opinion nationale et internationale que le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a prononcé ce jeudi 24 Août 2023 la sentence finale dans l'affaire qui l'opposait à Jean Joseph MOUANDE DIBALA.

En effet le 21 septembre 2022, Monsieur Jean Joseph MOUANDE DIBALA avait fait appel devant le TAS afin que celui-ci adopte une sentence annulant l'Assemblée Générale Elective de la FECOFOOT du 02 septembre 2022.

Après avoir examiné et statué sur les exposés des faits des différentes parties, le Tribunal Arbitral du Sport.

1-Dit que l'appel formé par l'Appelant Jean Joseph MOUANDE DIBALA est irrecevable

2-Dit que la procédure arbitrale du TAS 2022/A/9180 est terminée et rayée du rôle du TAS.

3-Dit que les frais de procédure, qui seront déterminés et notifiés aux parties ultérieurement par le greffe du TAS, seront mis en totalité à la charge de l'Appelant Jean Joseph MOUANDE DIBALA

4-Chaque partie conservera à sa charge ses propres frais de défense encourus pour les besoins à la présente procédure.

Fait à Brazzaville, le 25 août 2023

Le Secrétaire Général,

Fondée en 1962

Enregistrée sous le N°19594/MCH/ONDREYOGATEDOR/040
Siège Social : 2, Rue de la Libération de Paris - Poto-poto 2, Brazzaville BP. 11 TR. 00000007
Email : jecfo@fecofoot.cd



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET
PROFESSIONNEL**



**PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET
D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)**

**Avis d'Appel d'Offres
International (AAOI)
N° 1123 01 Y/ 08**

Date : 25/08/2023

Nom du Projet: ARCEFA convention de financement CCG 1123 01 Y

Objet : Marchés d'appel d'Offres pour l'acquisition des équipements pédagogiques des centres de formation du réseau CEFA

Lot N°1	Agent de Maintenance des matériels Agricoles
Lot N°2	Agent de Production Animale
Lot N°3	Agent de Production végétale
Lot N°4	Couturier (e)
Lot N°5	Gros Œuvre bâtiment
Lot N°6	Electricien (ne) bâtiment
Lot N°7	Installateur (trice) Sanitaire et Traitement des Eaux
Lot N°8	Agent de chaudronnerie industrielle
Lot N°9	Agent en usinage et maintenance mécanique

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des matériels pédagogiques des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage.

2- Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des lots cités en objet.

3- Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du projetarcefa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à :

CELLULE POMO / ARCEFA

Impasse entre le lycée technique commercial 1er Mai et Industriel dans l'enceinte du CEFA des Métiers de Bâtiment, Froid et Climatisation (MBFC) de Brazzaville.

Quartier BACONGO

BRAZZAVILLE

CONGO (Brazzaville)

Tél : +242 06 656 6386/ 05 626 6094

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir chaque Dossier d'Appel d'Offres complet en Français sur support numérique ou par mail au secrétariat de la cellule POMO/ ARCEFA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA par chèque ou virement exclusivement sur le compte intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises sous pli fermé avec une version originale et 3 copies accompagnées d'une version numérique à l'adresse ci-dessus au plus tard le Mardi 25/10/2023 à 14h00 Les Offres doivent comprendre «une garantie de l'Offre», pour un montant spécifié dans chacune des offres du fournisseur.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la Cellule POMO/ ARCEFA, Impasse entre le lycée technique commercial 1er Mai et Industriel, BRAZZAVILLE - CONGO à 14 h 30 le Mercredi 25 octobre 2023. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Coordonnateur de la Cellule POMO
MICHEL MOUANGA



Brazzaville, République du Congo Le 24 août 2023 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AMI/05/2023

Justification :

Le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies recherche par le présent avis de manifestation d'intérêt des entreprises éligibles à fournir les prestations de services relatives au gardiennage des bureaux et résidences des staffs des agences du système des Nations Unies (SNU) en République du Congo.

Les prestataires invités à manifester leur intérêt à fournir les services précités sont : les entreprises et sociétés de droit privé, légalement constituées (à l'exclusion des organisations non gouvernementales, des associations sans but lucratif et des opérateurs publics) et spécialisées dans le domaine de la sécurité, du gardiennage et de la surveillance et disposant des autorisations du Ministère en charge de la sécurité pour exercer cette activité. A titre indicatif, les prestataires intéressés devront démontrer de leur capacité technique et leur expérience en gardiennage, surveillance, sécurité, intervention rapide, protection de personnes et de sites dans toute la République du Congo.

Critères d'éligibilité :

Les sociétés doivent répondre aux critères de sélection ci-après :

- Avoir une expérience confirmée d'au moins cinq ans dans le domaine de la sécurité privée. L'expérience pertinente du management dans la gestion des compagnies de sécurité privées (environ 10 ans) constitue un atout ;
- Avoir un statut juridique reconnu par le droit congolais et avoir un siège social dans une ville du pays ;
- Être enregistré au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Posséder un Numéro d'Identification Unique (NIU)
- Disposer d'une Assurance Maladie et d'une Assurance à Responsabilité Civile pour son personnel ;
- Disposer d'un compte ouvert dans une banque ou tout autre établissement à caractère bancaire reconnu légalement ;
- Disposer de moyens matériels et financiers pouvant être mis en œuvre dans l'accomplissement du type de services demandés ;
- Avoir une adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone, E-mail, fax) ;
- Avoir un personnel qualifié et expérimenté, capable de ré-

pondre aux besoins des agents du Système des Nations Unies dans les domaines de compétences exigées (fournir les CV des différents responsables).

Seules les entreprises présélectionnées seront considérées pour la demande de soumissions

Documentation à soumettre:

- Dossier fiscal complet en cours de validité ;
- Qualification, capacité et expérience du soumissionnaire ;
- L'Assurance Maladie et l'Assurance à Responsabilité Civile du personnel ;

- Liste des marchés importants contractés au cours des 3 dernières années ;
- Liste du matériel de la société ;
- Chiffre d'affaires annuel minimal de 300.000 dollars EU au cours des

3 dernières années soit 100 000 dollars lan ;

Structure de gestion (les CV des différents responsables de la société) ;

- Etat financier le plus récent certifié par un cabinet comptable ;
- Description des services offerts et la liste des points de service sur le territoire (Brochures) ;
- Plan/Programme de formation des agents ;
- Profil de l'entreprise & structure de direction et personnel de gestion proposé (Spécialiste en Sécurité, Spécialiste de formation sur l'utilisation des armes, responsable de suivi administratif) ;
- Tout autre document pertinent.

Délaï de soumission : au plus tard le 11 septembre 2023 à 16 heures 00 locale (GMT +1)

Autres détails pertinents, le cas échéant:

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations et/ou la documentation indiquant qu'elles sont qualifiées et capables de remplir le contrat en cas d'attribution (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions semblables, etc).

Les entreprises seront sélectionnées conformément aux procédures des Nations Unies.

L'Appel à manifestation d'intérêt ainsi que les documents d'accompagnement doivent être reçus au plus tard le 11 septembre 2023 à 16h00, dans une enveloppe scellée portant la mention «Manifestation d'intérêt pour les services de gardiennage» dans son coin supérieur gauche et adressée à l'adresse ci-dessous. Les documents envoyés par e-mail ou par télécopieur ne seront pas acceptés.

Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo Croisement Avenue Behagle/ cardinal Emile Biayenda Brazzaville

Les manifestations d'intérêt reçues après le délai susmentionné ne seront pas considérées.

Cette expression d'intérêt n'entraîne aucun engagement de la part du Système des Nations Unies, qu'il soit financier ou autre.

La coordination du Système des Nations Unies se réserve le droit d'accepter ou de rejeter quelques ou toutes les expressions d'intérêt sans aucune obligation d'informer les candidats concernés des raisons.

Les demandes de clarification sont à adresser au plus tard le 8 septembre 2023 à 12 h 00 à l'adresse e-mail ci-dessous: procurement.cg@undp.org avec pour objet: Demande de clarification AMI/05/2023 Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront invités à soumettre une offre.

Nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Chris Mburu
Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies

VIENT DE PARAITRE

Livre: Jean-Clément Mengue "Les sépultures anonymes de Lampedusa"

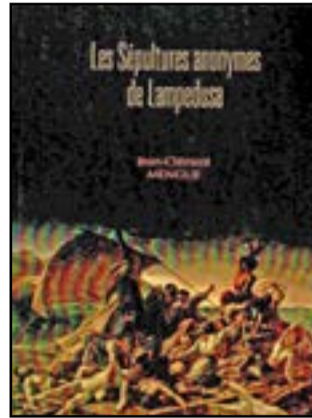
Jean-Clément Mengue est né au Congo-Brazzaville. Enseignant de philosophie, il a longtemps servi au ministère de la Culture et des Arts (1992-2008) et à la Cour constitutionnelle en qualité de chef de bureau de presse et consultant de presse auprès du président de cette institution (2008-2019). Ecrivain, et déjà auteur de trois ouvrages, il est membre du comité et président par intérim de la Fédération des gens de Lettres du Congo. Mais, également, directeur national de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC).

Il vient de publier aux Editions Imprim Vert (Montpellier, France), un ouvrage titré: "Les sépultures anonymes de Lampedusa", subdivisé en quatre parties. Dans son roman, l'auteur contribue à sensibiliser contre "la mondialisation de l'indifférence", sur la souffrance et la tragédie humanitaire du monde actuel frappé par de profondes inégalités et par l'injustice qui, au lieu de donner de l'Espoir, offre la mort. Selon l'éditeur, l'ouvrage de Jean-Clément Mengue "Bien qu'imaginaires, se fait l'écho des pleurs et des cris de plusieurs victimes, emportées par les vagues impétueuses de la Méditerranée. Cette Mare Nostrum est devenue un immense tombeau. Je tente à travers ce récit de briser le silence de la gêne. Ces femmes, ces enfants et ces hommes, tous ces migrants qui disparaissent quotidiennement sur des embarcations de fortune, voient les portes de l'Europe se fermer devant eux. Cependant, si la pandémie de Covid-19 a ébranlé les murs étanches des frontières nord-sud, le temps est aussi arrivé de briser les murs

de l'indifférence et de l'égoïsme entre les peuples". C'est ce que découvre le lecteur à travers les 62 pages du livre. Cet ouvrage commence par une pensée du Pape François: "La culture du bien-être (...) nous amène à penser à nous-mêmes. Elle rend insensibles aux cris des autres, nous fait vivre dans des bulles de savon qui sont belles, mais ne sont rien, qui ne sont que l'illusion du futile, du provisoire, qui conduit à l'indifférence envers les autres et même à une mondialisation de l'indifférence". De sa vision littéraire, Jean-Clément Mengue affirme: "Dans mon oeuvre, chaque personnage représente une manière possible d'influencer la condition humaine. Comment donner un sens à la vie quand on est confronté à un monde dépourvu de sens, à un monde où rien n'est donné d'avance? Ainsi la vie humaine s'exprime dans la soumission au vouloir-vivre". A la page 13 du livre, l'auteur relate une conversation entre deux personnages qui se clot comme suit: "Et si les jeunes Africains pouvaient comprendre



Jean-Clément Mengue



La couverture du livre

ce qui se passe en Europe! Il y a de vrais problèmes là-bas aussi. Des clochards jonchent les rues. Les "sans domicile fixe" passent l'hiver dehors. Médié, si tu pouvais comprendre, tu ne tenterais pas cette aventure". Parlant des conditions de voyage des clandestins à la page 37, il relève: "Nous étions pétris de peur, parce qu'il fallait nager tout en résistant aux vagues. A l'intérieur de l'embarcation, je fus à la fois surpris et déçu du nombre pléthorique des clandestins. Tandis que mes compagnes d'infortune me regardaient d'un air moqueur..." Brusquement, rapporte-t-il, à la page 48, "le radeau fut secoué par un mouvement insolite. Les requins tournoyaient autour de nous. Avec le choc, le ventre d'Aïcha s'ouvrit à nouveau, déclenchant une nouvelle hémorragie. Dans un dernier cri

époumoné, Aïcha fut happé par les requins et je dus assister impuissamment à ce festin macabre". Un exemplaire du livre a été offert au Saint Père François par l'auteur, via le Nonce Apostolique au Congo, Mgr Javier Herrera Corona. A travers un courrier, le Pape a adressé ses remerciements à l'auteur pour cet aimable don, et surtout pour avoir contribué à sensibiliser contre la "mondialisation de l'indifférence", sur la souffrance et la tragédie de notre monde actuel frappé par de profondes inégalités et par l'injustice, qui au lieu de donner de l'espoir, offre la mort. Sans oublier, sa bénédiction apostolique à l'auteur et aux membres de sa famille.

Alain-Patrick MASSAMBA

1^{ÈRE} ÉDITION DE DICTÉE GRAND PRIX DENIS SASSOU NGUESSO

Tous les compétiteurs à l'épreuve de dictée récompensés

L'ensemble des participants à la première édition de la Semaine de dictée du Grand prix Denis Sassou Nguesso a été récompensé. Chacun, selon son choix, a reçu un livre, soit des difficultés grammaticales et d'orthographe, de conjugaison, ou de savoir rédiger. La cérémonie de remise de récompense a eu lieu, vendredi 18 août 2023, à la présidence de l'Université Marien Nguouabi, à Brazzaville, sous la coordination de Mme Sylvia Djuob, l'initiatrice du concours. Cette épreuve de dictée s'était déroulée, samedi 29 juillet dernier, toujours au même endroit qui a servi de cérémonie de récompense. Cette compétition a concerné trois catégories des candidats, dont le premier groupé était composé des élèves du primaire et du collège, le deuxième groupe avait regroupé des lycéens et des étudiants et enfin le dernier groupe a réuni les citoyens lamdas intéressés à l'exercice de dictée. Les extraits servant des trois dictées étaient tirés du livre intitulé: «Le manguié, le fleuve et la souris» ouvrage du Président de



Mme Sylvia Djuob entourée des compétiteurs récompensés

la République Denis Sassou Nguesso. Pour les trois catégories de participants, seule une fille de classe de 3^{ème} qui a réussi à produire une dictée sans fautes. Les résultats ont varié

d'une faute à 24. Au regard des performances, Mme Sylvia Djuob a bien apprécié ces résultats. «Il y a près de sept ou huit ans, j'avais organisé un concours de dictée ici, il y avait plein de fautes. Cette fois-ci, j'ai trouvé que le niveau est bon. Je suis contente au regard du niveau des élèves et des étudiants. C'est pourquoi que tout le monde est sorti d'ici avec un livre de grammaire ou d'orthographe. Je demande à tout le monde de s'associer à moi, parce que le champ est vaste. Pour les citoyens, ils sont partis d'une faute à 14. Les lycéens et les étudiants ont pu faire une performance de deux à 24 fautes. Les élèves du primaire et des collèges ont enregistré un bon résultat, avec une fille de classe de troisième qui a fait zéro faute. A travers ce concours de dictée, je voudrais passer cette technique aux autres pour faire moins de fautes, montrer aux autres qu'on peut écrire le français sans faire trop de fautes, parce qu'il y a des règles à maîtriser. C'est ainsi que j'ai attribué des livres à tout le monde. En recevant les livres, tous les compétiteurs m'ont rassuré de faire moins de fautes». L'initiatrice a émis un vœu d'organiser, aussi, le concours de dictée «Prix Denis Sassou Nguesso à l'intérieur du pays.

La participante Merveille Gloirdy Kimbembé, venue de l'école moderne privée les ambassadeurs, en classe de 3^e, l'unique à avoir fait zéro faute, a livré ses secrets pour ce résultat atteint. «J'ai beaucoup lu les livres pour avoir certaines connaissances afin de mieux affronter la dictée. Je fais régulièrement des dictées à l'école. J'ai reçu le livre d'orthographe comme récompense. Cette épreuve de dictée m'a plu beaucoup. Prochainement, je compte, également, participer à ce concours. J'invite mes collègues à participer pour améliorer leur niveau».

Philippe BANZ

Nguouabi, option histoire des relations internationales, à Donald Arsène Maladi Mouanda, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

A travers sa thèse, le désormais docteur Donald Arsène Maladi



Donald Arsène Maladi Mouanda encadré par les membres du jury

Mouanda a eu pour objectif de circonscrire les origines des violences, leur évolution ainsi que leurs conséquences sur la vie politique et socio-économique des populations.

Dans ses travaux, le docteur Mouanda a démontré que face aux multiples conflits post électoraux qui déstabilisent les pays africains, les Nations-Unies disposent des mécanismes juridiques, politiques et militaires pouvant leur permettre de résoudre les différends qui naissent en Afrique. Pour mener à bon port cette étude, au plan méthodologique, l'auteur s'est inspiré de l'approche constructiviste centrée sur la causalité multisectorielle, qui part de la jonction de plusieurs variables comme les pratiques sociales avec leur caractère situé dans les contextes historiques, politiques et sociologiques. Il ressort de cette thèse que dans les différends politiques, certaines méthodes sont quelques fois remises en cause. Toutefois, il se pose le problème des moyens que les Nations-Unies devraient utiliser pour régler les conflits armés. Au-delà des controverses, le dialogue devrait rester le seul moyen de trouver les solutions durables à même de satisfaire toutes les forces influentes en présence (civiles, politiques, militaires, etc.), autour d'une table. Sachant que le manque de consensus dans certaines décisions politiques a fait basculer certains Etats africains dans la guerre civile.

Gaule D'AMBERT

CARNAVAL SCIENTIFIQUE

Sensibiliser sur la dangerosité des morsures de serpents

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVRI) et l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelle, organise, du 25 août au 8 septembre, sur le boulevard général Alfred Raoul, au Palais des Congrès à Brazzaville, un carnaval scientifique destiné à la valorisation des acquis de la recherche réalisée sur les serpents au Congo, mais aussi sur l'intérêt de la dangerosité et de la prise en charge suite à une morsure de serpent. Son lancement a été placé sous les auspices de Patrick Obèle Okili, directeur général de ANVRI.

Excepté son caractère événementiel, ce carnaval est caractérisé par une grande exposition photos qui présentent au public toutes les espèces de serpents qu'on retrouve au Congo. Il se tient sur le thème: "Serpents en République du Congo: intérêt, dangerosité et prise en charge à la suite d'une morsure". Il faut désormais pour les herpétologistes congolais d'édifier sur les rênes des fantasmagories sur les serpents, en intégrant la prise en charge des patients en exposant sur la dangerosité en cas de morsures de serpent, le Dr Ange Ghislain Zassi-Boulou, chercheur et spécialiste des serpents, a dit: "Sachant que les serpents sont à l'origine de plusieurs problèmes, notamment les taux croissants des morsures, nous disons qu'il y a lieu de sensibiliser le Congolais lamda qui n'est pas informé des serpents. Si tout le monde peut comprendre que parmi ces serpents, il y en a qui sont dangereux, et d'autres non..." Lorsqu'on est mordu, a-t-il expliqué, "la première chose c'est de quitter la zone de risque. Puis

la victime doit ôter de son corps tout ce qui peut compromettre la circulation du sang: habit serré, bagues, chaînettes, gourmettes, avant de se diriger vers le centre de santé le plus proche, pour une prise en charge. La victime doit cesser de faire des mouvements physiques. Pour les pouvoirs publics, là je fais allusion à nos amis du ministère de la Santé, ils doivent disponibiliser l'anti-venin au Congo, qu'il soit de bonne qualité et à moindre coût". Il est désormais établi, a-t-il relevé, "qu'il est interdit de mettre le garrôt lorsqu'on a été mordu par un serpent. En outre, la pierre noire n'a aucun effet sur le venin du serpent. La solution qui reste en milieu hospitalier c'est l'anti-venin qui est le seul moyen qui peut nous aider à enrayer les problèmes d'envénimation". Visiteur, Justice Tombé a salué l'initiative lancée par le ministère de la Recherche scientifique: "Il a été question de voir les différentes formes de serpents et leur façon d'agir. Chacun de nous doit venir découvrir et connaître les différentes catégories de serpents, leur façon d'agir, et



Une phase du carnaval scientifique

leur modus opérandi dans la protection de l'écosystème". Le Congo compte plusieurs types de serpents classés dans différentes familles. Il existe ceux qui sont réputés dangereux à cause de leur venin,

comme la famille des vipères, des cobras, des mambas verts, etc. D'autres familles sont moins dangereuses, cas de la famille des couleuvres.

Alain-Patrick MASSAMBA

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Soutenance d'une thèse de doctorat sur l'ONU...

Sous la direction du Professeur Joachim Emmanuel Goma-Thethet, l'historien Donald Arsène Maladi Mouanda a présenté récemment à Brazzaville ses travaux de recherche sur le sujet: «L'ONU et la résolution des crises post électorales en Afrique de 1992 à 2011», pour l'obtention du diplôme de doctorat unique de l'Université Marien Nguouabi. Le jury était composé de: Joseph Itoua, Professeur titulaire, Université Marien Nguouabi, président; Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences CAMES, Université Marien Nguouabi, rapporteur interne et examinateur; Jean François Owaye, Professeur titulaire, Université Omar Bongo (Gabon); Joachim Emmanuel Goma Thethet, Professeur titulaire, Université Marien Nguouabi, directeur de thèse.

Après un débat de près de 2 heures avec les membres du jury, ces derniers ont décerné le grade de docteur de l'Université Marien

Le philosophe face à la détresse existentielle

Philosopher, c'est, en effet, réfléchir sur un moment historique et un temps, qu'il faut intégrer dans un discours articulé. Cette intégration est aujourd'hui requise par la crise même de l'humanité et de la culture. Notre époque est marquée par une rupture profonde.

Il faut plus de philosophes ou d'avantage de philosophies, en vue d'une compréhension de l'homme et de ce monde globalisé. La philosophie ne trouve son sens que dans un contexte de crise et d'écroulement. Hegel explique en quoi consiste la démarche philosophique : « concevoir ce qui est la tâche de la philosophie, et ce qui est, c'est la raison » selon Hegel, la philosophie se produit quand la réalité, vient à disparaître.

Alors, l'esprit humain peut penser cette réalité. La philosophie « résume son temps dans la pensée ». La philosophie n'a pas pour tâche d'enseigner comment doit être le monde. Elle est une entreprise de compréhension. Elle ne peut saisir la réalité essentielle de ce dernier que lorsqu'il a atteint, sa forme achevée et qu'une autre réalité se forme.

D'où l'image de la chouette de minerve pour symboliser la philosophie. « Ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette minerve ne prend son envol. »

Aujourd'hui des valeurs s'écroulent, s'en vont en lambeaux, il faut reconstruire dans ce nouveau monde où l'on doute de tout. En ce désordre actuel, il faut de nouvelles réflexions qui, face à « l'ensauvagement » de la vie servirait à mettre fin à la dérégulation. Une certaine métaphysique est absente de

l'horizon culturel en ce début du millénaire. Aussi, la société actuelle est-elle désormais sans repères.

Ce vide, c'est surtout à la philosophie de le prendre en charge et de le combler, comme elle l'a toujours fait pour mettre fin aux diverses détresses existentielles que l'humanité a connues. Ce qui se cherche en notre temps.

Cette illumination d'une aurore nouvelle dont parlait Nietzsche, à la philosophie de la décrire au sein d'un discours rationnel. La philosophie n'est pas que discipline scolaire et universitaire ; en tant qu'institution indispensable à la vie humaine, « la philosophie est une puissance sans laquelle les cultures ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui » (Jacqueline Russ, les théories du pouvoir, librairie générale Française 1994 p.235).

C'est par la puissance et l'influence de la philosophie que les grands enjeux mondiaux de notre époque ont pu être résolus. La philosophie demeure toujours indispensable à la vie de l'homme. Surtout en ce début de millénaire avec ses nombreux défis à relever. La philosophie et les philosophes ont marqué de leur empreinte les grandes évolutions de ce monde et bien des exemples l'attestent. Ce sont les philosophes de l'antiquité grecque qui, les premiers,

ont défini les différents régimes politiques dont la démocratie, règne de la loi, valeur qui recèle plus d'humanité et qui reconnaît en l'homme le pouvoir de se gouverner lui-même.

IV^e siècle, AV.n.è., à la période hellénistique les guerres éclatèrent dans l'ancienne petite cité grecque. Après avoir conquis la Grèce et l'Asie Alexandre le grand meurt en 325 AV. JC ses successeurs se partagent le monde grec. De nouvelles Capitales de la Culture se créent, telle Alexandrie en Egypte. L'ancienne petite cité grecque agonise, remplacée bientôt par les grands Etats Centralisés ou l'individu se sent égaré. L'homme perdu ne peut plus trouver des réponses à ses maux. Il demande à la philosophie de lui enseigner une sagesse pratique, elle est résolument pragmatique. Il vise l'utile dans le champ de la vie et tout le théorique est subordonné à l'action. Comment trouver le salut? Le stoïcisme, l'épicurisme se proposent le même idéal des règles, il faut trouver des règles de conduite et une sagesse.

Pour la vie quotidienne, la morale demeure l'une des problématiques majeures. Pour parvenir au bonheur, le sage de l'époque hellénistique décida d'acquiescer l'indépendance de l'esprit.

L'ataraxie c'est-à-dire l'absence de trouble et l'indifférence de l'esprit est le maître mot des philosophes hellénistiques Epicure, souffrira sans se plaindre des atroces douleurs de ses calculs de la vessie, le sage stoïc se laissa briser les os sans murmurer et le sceptique pyrrhon supporta sans sourciller une cruelle opération. Tous trois épicurien, stoïcien et sceptique recherchent l'équilibre d'une âme

que rien ne peut troubler et restent parfaitement sereins en toute conscience. Liberté et béatitude sont le but de l'épicurisme, du stoïcisme et du scepticisme.

La pensée des lumières du XVIII^e siècle est partiellement productrice de la Révolution française, superbe « lever de soleil » (Hegel) où disparaît le vieil édifice d'iniquité. Les principaux acteurs de la Révolution française, les contentieux tout spécialement, furent pour une grande part, des disciples de J.J. Rousseau l'article premier de déclaration des droits de l'homme de 1789 « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » institue la codification d'un droit nouveau d'idées brasées durant tout le siècle et même au siècle précédent, particulièrement chez les représentants de l'école du droit naturel ; Kant est bien le parrain de l'idée des Nations Unies. Face aux récurrentes questions de la Paix et de sécurité auxquelles étaient confrontés les Etats. Emmanuel Kant fût à se déclarer ouvertement pour la création d'une Assemblée des Peuples. Dans son projet de paix perpétuelle, il écrivit que tous les pays devaient s'unir pour former une Assemblée des peuples qui veillerait à la paix entre toutes les Nations. Il a fallu attendre 125 ans après la première guerre mondiale, pour que fût créée la Société de Nations qui fut remplacée par la Société des Nations Unies après la deuxième guerre mondiale ; ce sont encore les philosophes qui seront interpellés lors de la crise qu'a connue l'Europe en 1935. Une folie meurtrière s'est emparée de l'Allemagne sous l'Œil complaisant de la Russie de Staline et dans l'indifférence des démocra-

ties européennes. Si l'Europe est malade, il faut savoir pourquoi.

Si ce sont les idées philosophiques qui ont fait l'Europe, ce sont encore des idées philosophiques qui menacent de la détruire.

Le XXI^e siècle subit une crise de la raison. Celle-ci donne aux hommes les moyens d'être rationnels. Une rationalité directement inspirée des sciences naturelles incapables de fournir une orientation morale à l'action humaine, n'est plus un instrument de domination matérielle.

C'est dans ce vide que le nationalisme a pu se développer en Europe : le Nazisme en représente la forme extrême. En exaltant l'enracinement du peuple dans la terre germanique et en réclamant la purification raciale du sang allemand, cette pensée était exactement contraire à l'esprit originel de l'Europe. Pour faire face à la situation critique où elle se trouve, il revient aux philosophes « ces fonctionnaires de l'humanité » selon le mot de Husserl, d'appeler les hommes à leur responsabilité etc...

La philosophie est omniprésente dans nos mentalités et dans nos Sociétés. La crise de la philosophie implique la crise des valeurs. Les mutations actuelles exigent une recherche philosophique intense. Les consciences philosophiques sont appelées à travailler activement pour ne pas accuser un grand retard dans leur tentative de penser des mutations en question et faire renaître notre civilisation.

(...) chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux : et c'est le plus grand bien qui puisse être dans un Etat que d'avoir des vrais philo-

sophes (Descartes, principes de philosophie). Il est opportun qu'une activité philosophique libre soit partout garantie à tous les individus, sous toutes les formes et dans tous les lieux où elle peut s'exercer pour le développement de la culture.

Au terme d'une enquête menée par l'UNESCO en 1994, l'on a noté que, plus, qu'indispensable, l'enseignement de la philosophie demeure vital, au sens fort du terme ; que le monde actuel connaît des évolutions rapides et simultanées et si les citoyens ne disposent pas d'un outil intellectuel intégrateur très puissant et polyvalent comme la philosophie, les puissances qui le gouvernement le poussèrent dans la voie de la désintégration.

Le savoir-philosophe développe une forme d'immunité intellectuelle contre les réductions particularistes. L'éducation philosophique est aujourd'hui un élément essentiel pour baliser la voie des processus de démocratisation qui peinent à se réaliser.

Cette éducation philosophique aiderait les démocraties africaines en général et la démocratie congolaise en particulier soumise au phénomène typiquement contemporain de « l'adolescence interminable » à se construire durablement. L'enseignement de la philosophie doit se vulgariser et surtout se rénover pour permettre un débat plus explicite sur les problèmes de liberté, des droits de l'homme et de développement. « l'enseignement philosophique doit être préservé ou étendu là où il existe, crée là où il n'existe pas encore, » (philosophe Roger-pol/droit, Ed de la cité, Paris, juin 2000, p.476).

Société Congolaise subit un naufrage culturel sans précédent, ce qui appelle à travailler à sa reconstruction, en vue de la replacer sur la voie de la responsabilité et de lui permettre de recouvrer ses lettres de noblesse.

Les philosophes ont un rôle cardinal à jouer dans cette reconstruction.

Jean KOUOTO



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR ACCOMPAGNER L'EQUIPE DU PAJE A LA FINALISATION DE SON MANUEL D'EXUCUTION DU PROJET (PIM)

Réf. : AMI N°008/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services d'un consultant international pour accompagner l'équipe du PAJE à la finalisation de son manuel d'exécution du projet.

2. L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entreprenariat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat.

4. L'objectif de la consultation est d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans la révision et la finalisation du Manuel d'exécution du Projet (PIM) sur la base du draft disponible et en conformité avec les directives du Fonds, y compris une description détaillée pour énoncer les modalités de planification et de mise en œuvre des activités, les systèmes et les modalités de suivi et d'évaluation. Il est important de

noter que le PIM est un document vivant, susceptible d'être modifié tout au long du projet à mesure que les activités changent ou lorsque les leçons apprises suggèrent des approches de mise en œuvre alternatives. L'objectif de la consultation immédiate est de finaliser la préparation d'un manuel de mise en œuvre du projet qui représente la meilleure orientation sur la façon dont le projet sera exécuté. La durée de cette consultation est fixée à 20 jours maximum.

5. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture de services en question. Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV). Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI), décrite dans le « Guide pratique de passation des marchés du FIDA », accessible sur internet via le lien suivant: <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Les entrevues ne seront pas menées dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

6. Les critères de présélection sont les suivants :

- Avoir un diplôme supérieur en économie, agronomie, sciences sociales, gestion, management ou autre filière équivalent (25 points) ;
- Avoir une expérience d'au moins 7 ans dans l'appui à la gestion ou la coordination de la mise en œuvre des projets de développement rural (25 points) ;
- Justifier d'au moins trois expériences concrètes de préparation des manuels d'opérations ou de mise en œuvre des projets de développement financés par les partenaires internationaux (35 points) ;

• Maîtriser obligatoirement le français (15 points).

7. Les dossiers à manifestation d'intérêt doivent être envoyés par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 15 septembre 2023 à 23h 59 mn précises, heure de Brazzaville, en portant expressément la mention suivante : « AMI N°008/SC/23/MAEP/UGP-PAJE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR ACCOMPAGNER L'EQUIPE DU PAJE A LA FINALISATION DE SON MANUEL D'EXUCUTION DU PROJET (PIM) ».

8. Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

9. Nous attirons l'attention des candidats intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

10. Les consultants intéressés ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Les consultants présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible seront disqualifiés, sauf autorisation contraire expresse du Fonds. Les consultants sont considérés comme étant en conflit d'intérêts s'ils ont : a) une relation qui leur fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être impliquée directement ou indirectement dans une partie quelconque de (i) la préparation du présent Avis à manifestation d'intérêt, (ii) le processus de sélection pour le marché concerné et (iii) l'exécution de ce dernier. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du candidat, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGGA

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

L'AS Otohô, une élimination de plus !

L'AS Otohô n'a pas survécu aux préliminaires des Coupes africaines des clubs 2023-2024. Le champion congolais a été débarqué de la Ligue des champions vendredi 25 août 2023 par El Merreikh de Khartoum (0-0), au terme de la manche retour disputée au Rwanda en raison de la guerre qui frappe le Soudan. Une nouvelle sortie précoce qui ne devrait pas être sans conséquence pour l'avenir du club cher au directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.

L'issue du match aller (1-1), le 20 août au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, était un coup de semonce. Elle avait quelque peu ouvert les portes à cette élimination du représentant congolais, frileux, ayant abordé la partie la peur aux tripes.

On le voit, le piteux match nul avec buts le condamnait à rester au bord du chemin. L'aventure africaine, pour lui compromis, n'ira pas au-delà des préliminaires. Comme



Duel aérien sans but au match retour, au Rwanda

l'année passée, malheureusement ! L'interview de son coach en chef (privé de banc de touche parce que ne détenant pas encore le diplôme requis pour s'y asseoir en match officiel), un brin optimiste, n'aura été qu'une fuite de la réalité. Il croyait dur comme fer que ses poulains étaient toujours capables de soulever les montagnes. Malheureusement, au match retour, l'espoir de voir l'AS Otohô inscrire au moins un but s'est effrité au

fil des minutes. Le miracle ne s'est donc pas produit. Une fois de plus, une élimination précoce. Au même stade que l'échec de l'année passée. C'en est trop, pensent certains. On parle sans doute avec raison de défaillance collective. Elle fait douter de l'avenir. Le club s'est pourtant offert quatre transferts internationaux (un Nigérian, deux Ivoiriens et un Centrafricain) et sept nationaux. Ça ne suffit pas à aller au-delà des préli-

minaires. Les conséquences de pareil échec? L'AS Otohô va s'ennuyer à attendre le début de la Ligue 1 dont on ne connaît pas encore la date. La chronique sera donc occupée dans les jours et semaines à venir.

On pleure sur les malheurs de l'AS Otohô. Qu'en sera-t-il, demain, de l'équipe nationale qui a, elle aussi, un pied hors de la deuxième place qualificative du groupe H des éliminatoires de la CAN-Côte d'Ivoire 2023 (mais la phase finale de déroulera début 2024)? Son classement confirme une situation mauvaise. Elle en découlera avec la Gambie le 9 septembre prochain au Maroc pour le compte de la dernière journée de ces éliminatoires. Il y a aussi Diables-Noirs qui entre en lice dans la Coupe de la Confédération (15, 16 ou 17 septembre et 29, 30 septembre ou 1^{er} octobre). Face aux Zambiens du FC Muza. On pourra continuer, si l'on veut, à scruter l'horizon et se nourrir d'espoir.

Jean ZENGABIO

HOMMAGE

«FOM, tu peux aller en paix»

Décédé le 16 juillet à Pointe-Noire, l'ancien international de football Maurice Ondjolet "FOM" a reçu le 12 août 2023 les hommages de reconnaissance au Stade municipal de la capitale économique. A cette occasion Jean-Michel Mbono "Sorcier", son ancien coéquipier, au nom de l'UNAFIC (Union des anciens footballeurs internationaux du Congo), a salué la mémoire de l'emblématique footballeur qu'il fut, dans l'oraison funèbre dont nous publions ci-après quelques extraits.



Le président de la FECOFOOT rendant hommage au footballeur et technicien légendaire.

« Aujourd'hui le 12 Août 2023, c'est un moment de tristesse parce que toute séparation laisse derrière soi, une pointe de douleur, le sentiment de l'abandon, un vide que nul ne peut combler. Mais aujourd'hui, c'est aussi un moment de grande joie, parce qu'on sait que FOM a rejoint le tout puissant. Il est juste de l'autre côté du chemin et nous sommes convaincu qu'il est maintenant avec Foundoux "Mulélé", Dzabana "Jadot", Nzaou "Jonquet", Habibou Tall, Loukoki "Kopa", Makouana "Bolida", Maxime Matsima, Ongagna "Excellent", Jean-Pierre Elouma, Bibanzoulou "Amoyen", Thomas Gilbert Mankoundia, Félix Mangaphout, Syvestre Mbongo et autres Mamboma "Goyave", Gavo Germain, Jean-Claude Ganga, etc., qui l'ont précédé. Le co-fondateur d'Abeilles FC, le médaillé d'or de la Coupe des tropiques de 1962, le médaillé d'or des 1er Jeux africains de 1965, l'ancien sélectionneur national, l'ancien directeur technique national a passé l'arme à gauche.

A titre personnel, j'ai le souvenir d'un homme simple, jovial, affable, intelligent, libre, de bonnes mœurs. Lors de notre dernière rencontre, le 4 mai 2022, quand je lui demandais: "Grand ! comment vas-tu ?". Avec beaucoup d'humour, il me répondait: "mon petit, je n'ai pas changé, toujours le même-FOM demeure Maurice Ondjolet longtemps après que l'heure de la retraite a sonné. Mon esprit est demeuré le même. A près de 80 ans, je suis sans cesse en alerte, toujours vif, Ma mémoire est aussi bien entretenue que les meubles qui ornent mon salon »

Quant à notre dada, le football, il en parlait ainsi: "Mon petit, j'ai toujours senti et j'en rêve même parfois, qu'il existe en moi une force qui me permet de réaliser des choses, d'aller au bout de mes envies. Aujourd'hui, je fais le bilan de mes accomplissements, et je me demande si j'ai encore le temps à près de 80 ans de mener à bien d'autres projets. J'ai le sentiment de ne pas encore avoir terminé ma mission. Finalement, quand je vois la manière dont est traité le football aujourd'hui, je pense que le travail n'est pas fini". La vie, chers amis, est comme un front de guerre. Il y a ceux qui tombent et ceux qui se relèvent et continuent la lutte. Donc FOM, après avoir résisté, vraiment résisté, est enfin tombé. Nous qui restons, continuons à jouer les prolongations.

Filles et fils du Congo, souvenez-vous de ces dates inoubliables: 4 janvier 1959 (Diables-Noirs, champion de l'AEF); 1962: Congo, vainqueur de la Coupe des Tropiques à Bangui; 1965 (Congo, médaillé d'or des 1ers Jeux africains); 1972 (Congo, vainqueur de la 8e Coupe d'Afrique des nations); 1974 (CARA vainqueur de la Coupe d'Afrique des clubs champions); 2007 (Congo, vainqueur de la CAN Juniors); 2012 (AC Léopards de Dolisie, vainqueur de la Coupe de la Confédération). Vous étiez des milliers et des milliers, sans distinctions de région, de tribu et d'ethnie à descendre dans les rues, en dansant et brandissant le drapeau vert-jaune-rouge.

Aviez-vous besoin de reconnaître notre région d'origine, notre tribu, notre ethnie pour nous acclamer? Cela prouve que le sport unit les peuples, le sport est un vecteur d'unité nationale et de paix.

Les Congolais ont su, de tout temps se reconnaître comme des hommes de paix, des hommes de cœur, des hommes de liberté dans le sport. Maurice Ondjolet part en laissant derrière lui un riche héritage cependant lourd, qu'il faut entretenir.

FOM fut le grand frère, le père, le doyen de tous en prodiguant les conseils les plus sages aux uns et aux autres. Professeur, il fut en enseignant aux jeunes l'art de travailler et très bien travailler. Il a largement rempli son contrat. Tout cela n'a pas été vain. La nation reconnaissante n'a pas oublié de rendre ce jour un grand hommage à un champion. Nous voulons à cette occasion remercier très sincèrement la FECOFOOT et son Président.

Pour toutes ces marques d'attention, lors des circonstances éprouvantes pour tous, les footballeurs vous disent très sincèrement merci.

FOM, aujourd'hui les anciens footballeurs voudraient saisir l'occasion de tes funérailles pour solliciter du Gouvernement une assistance plus significative, qui prendrait en compte la personne dans son vécu, pour la satisfaction des besoins vitaux (assistance sociale...). Nous concrétiserons en temps opportun ladite doléance par une proposition de texte que nous soumettons à qui de droit.

Aujourd'hui, tous ici rassemblés, nous sommes venus rendre un dernier et vibrant hommage à Ondjolet. Mais hélas, je dois de rappeler à tous ici aussi que hier, ce même Ondjolet a souffert au cours d'une longue et pénible maladie. Et nous l'avons tourné le dos, nous l'avons tous abandonné, nous l'avons fui. Nous tous, ou presque, ses amis sportifs. Nous devons reconnaître notre honteuse

Le ballon, chers parents, sera désormais le cordon ombilical qui nous rattachera de vous. Tous ceux qui savent combien vous étiez unis, seront de tout cœur avec nous pour vous plaindre et regretter celui qui n'est plus. Si la part que nous prenons à votre douleur pouvait l'atténuer, nous nous estimerions heureux de l'éprouver avec vous. Pensez donc que vous n'êtes pas seuls pour supporter ce coup terrible et comptez entre autres amitiés dévouées sur la nôtre.

Quant à toi FOM, tu n'as fait que nous précéder. J'espère qu'un jour nous pourrons jouer ensemble au ciel.

Le seigneur t'a appelé, il est venu te chercher, nous t'aimons, tu peux aller en paix. »

Jean-Michel M'BONO "Sorcier"

(Ancien Diable rouge, ancien Président de la FECOFOOT, Président d'honneur de la FECOFOOT)

BASKET-BALL

Les championnats nationaux s'invitent à Brazzaville

Reportés une première fois, les championnats nationaux s'invitent en cette fin de semaine, pour la plus grande joie des amoureux des paniers. Si tout se passe comme décidé par le bureau de la FECOKET, ils se disputeront du 3 au 10 septembre 2023 dans la capitale.

La FECOKET (Fédération congolaise de basket-ball) tenaient à organiser ces 39es championnats nationaux dans les délais du timing fixé par la tutelle ministérielle. Une dernière publiée le 22 août dernier officialisée en effet de nouvelles dates.

Ces championnats nationaux réuniront 12 équipes seniors hommes, 8 seniors dames, 13 formations juniors garçons et 11 clubs cadets. La Ligue de Brazzaville aura probablement le plus gros contingent des protagonistes, suivie de celle de Pointe-Noire.

Mais le sujet qui enflamme à nouveau la famille de la balle orange est la non réalisation de la promesse faite d'éponger la dette (800.000 dollars US, pour avoir renoncé à organiser l'Afro-Basket 2017 que le pays avait librement accepté d'abriter) du Congo envers la FIBA Afrique pour mettre fin à la longue absence des clubs et des sélections nationales aux compétitions continentales. C'est l'énorme défi de la FECOKET.

Pour un nouveau visage

Les amoureux de la balle orange veulent voir la FECOKET faire souffler un air nouveau sur la discipline pour gagner le cœur de ses acteurs. Après avoir vu ces



Les filles du Brazza Basket remettent leur titre en jeu en seniors dames

dernières années le basket congolais sombrer, faute de compétitions continentales, de politique élitiste planifiée et organisée, ils voient des jeunes s'organiser un peu

partout, malgré le sentiment d'abandon et les gâchis de ces dernières années. Ils voient les photos, les vidéos, les projets d'embryons d'académies, le retour d'une vision

NECROLOGIE

Fidissa, comme un météore

En 1976, l'Etoile du Congo, en vain, tente de reprendre le titre de champion de football communal, à Brazzaville. Un pari d'autant plus fou que le dernier titre de son histoire remonte à 1968. Depuis, c'est la traversée du désert. Les dirigeants s'entourent de précautions. Un recrutement effréné de joueurs plus talentueux les uns que les autres, est opéré. Des joueurs qui ont pour eux jeunesse et ambition. Parmi eux, un certain Daniel Fidissa, dit "Keïta", qui vient tenir compagnie aux Mbono, Ndomba, Nden-gaki, Bonazébi, Ntandou, Ondongo, Mokoko, Bokomba, Fragonard, etc. Transfuge d'Avenir du

rail, Fidissa fait tout de suite l'unanimité par son métier et son style chatoyant sur le flanc gauche du quinquette offensif. En tout cas, il provoque des démangeaisons à ses adversaires. Le tumultueux et exigeant public des "Vert et jaune" l'adopte. L'Etoile du Congo remportera trois titres d'affilée en 1978, 1979, 1980...

Nous avons appris par un communiqué laconique la mort, lundi 21 août 2023, de Daniel Fidissa. Mais, le souvenir de cet attaquant qui mouillait le maillot, nous harcèle. Sa grande sportivité le fragilisa au point d'en faire la cible favorite des ennemis du beau football. Il paraît que les mauvais traitements qu'il reçut des défenseurs irrespectueux



d'adversaires trop polis auraient en partie dicté son retrait précoce des pelouses, en 1983.

La dernière fois qu'il nous a reçu chez lui, à Diata, un quartier de Makélékélé, c'était pour un portrait commandé par un journal. Nous ne le reverrons plus. Hélas ! Adieu "Keïta" !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Hackathon 2023

Inscrivez-vous

Inscrivez-vous sur
MoMo Hackathon 2023

6 000 000 ^{F cfa} à gagner

#CHARISMATIQUE



MoMo

MTN